N° 142 1er JUILLET 1931.

LA VIE SPIRITUELLE

REVUE MENSUELLE

LES PRINCIPES ET LA PRATIQUE

L'abandon à la Providence

Pourquoi et en quoi nous devons nous y abandonner

La doctrine de l'abandon à la divine Providence, manifestement fondée sur l'Évangile, a été faussée par les quiétistes qui se sont laissés aller à la paresse spirituelle, ont plus ou moins renoncé à la lutte nécessaire à la perfection et ont gravement diminué la valeur et la nécessité de l'espérance, tandis que le véritable abandon est une forme supérieure de la confiance ou espérance en Dieu. Il importe donc de bien déterminer le sens et la portée de la vraie doctrine de l'abandon à la volonté de Dieu, pour se préserver des sophismes qui ne contiennent qu'une fausse apparence de perfection chrétienne.

Nous verrons d'abord *pourquoi*, puis *en quoi* nous devons nous abandonner à la Providence. Nous verrons ensuite *comment* nous devons nous y abandonner et quelle

est la conduite de la Providence à l'égard de ceux qui s'abandonnent à elle absolument.

Nous nous inspirerons de la doctrine exposée par saint François de Sales (1), Bossuet (2), le Père Piny, O. P. (3), et le Père de Caussade, S. J. (4)

*
* *

Pourquoi devons-nous nous abandonner a la divine Providence?

Tout chrétien répondra : à cause de sa sagesse et de sa bonté? C'est bien certain, mais pour le bien entendre et éviter l'erreur quiétiste qui renonce plus ou moins à l'espérance et à la lutte nécessaire au salut, il convient d'énoncer quatre principes déjà accessibles en un sens à la raison naturelle et clairement exprimés par la Révélation dans l'Écriture. Ce sont les principes mêmes de la vraie doctrine de l'abandon, ils nous en montrent le motif.

Le premier de ces principes est celui-ci : *Rien n'arrive*

(1) *L'Amour de Dieu*, livre VIII, ch. III. Comment nous devons nous conformer à la divine volonté, que l'on appelle *signifiée*. Item, ch. IV, V, VI, VII, ch. XIV : Brève méthode pour connaître la volonté de Dieu — livre IX, ch. I. De l'union de notre volonté avec la volonté divine, qu'on appelle *volonté de bon plaisir*. Item, ch. II à VI et ch. XV. — Voir aussi l'*Entretien II* sur le saint Abandon, l'*Entretien XV* sur la Conformité à la volonté divine.

(2) *Discours sur l'acte d'abandon à Dieu. — États d'oraison*, l. VIII, 9.

(3) *Le plus parfait*, ou Des voies intérieures la plus glorifiante pour Dieu et la plus sanctifiante pour l'âme, publié en 1683. Nouvelle édition annotée par le P. Noël, O. P., Paris, Téqui. L'auteur y montre que c'est la voie où l'on exerce la plus vive foi, l'espérance la plus confiante, l'amour le plus pur, et que cette voie convient à toutes les âmes intérieures.

(4) *L'abandon à la Providence divine*, nouvelle édition augmentée de lettres du même auteur, revue par le P. H. Ramière, Paris, Lecoffre-Gabalda. 2 vol. in-12. Édition abrégée, 1 vol. in-16.

que Dieu ne l'ait prévu de toute éternité et qu'il ne l'ait voulu ou du moins permis.

Rien n'arrive, soit dans le monde matériel, soit dans le monde spirituel, que Dieu ne l'ait *prévu* de toute éternité, car il ne passe pas comme nous de l'ignorance à la connaissance, et les événements ne peuvent rien lui apprendre de nouveau. Non seulement Dieu a prévu tout ce qui arrive et arrivera, mais, dans ces choses, ce qu'il y a de réel et de bon, il l'a *voulu*, et ce qu'il y a de mal, de désordre moral, il l'a seulement *permis*. La sainte Écriture, nous l'avons vu, est formelle sur ce point, qui ne laisse place à aucun doute, comme l'ont déclaré les Conciles.

Le second principe est que *Dieu ne peut rien vouloir et rien permettre qu'en vue de la fin qu'il s'est proposée en créant*, c'est-à-dire qu'en vue *de la manifestation de sa bonté, de ses perfections infinies*, et en vue de *la gloire de l'Homme-Dieu*, Jésus-Christ, son Fils unique. Comme le dit saint Paul, I Cor., III, 23 : « Tout est à vous, mais vous êtes au Christ, et le Christ est à Dieu : *Omnia enim vestra sunt, vos autem Christi, Christus autem Dei.* »

A ces deux principes s'ajoute celui-ci, formulé encore par saint Paul aux Rom., VIII, 28 : « *Nous savons que toutes choses concourent au bien de ceux qui aiment Dieu*, de ceux qui sont appelés selon son éternel dessein » et qui persévèrent dans son amour. Dieu fait concourir à leur bien spirituel, non seulement les grâces qu'il leur accorde, non seulement les qualités naturelles qu'il leur a données, mais aussi les maladies, les contradictions, les échecs, jusqu'à leurs fautes, dit saint Augustin, qu'il ne permet que pour les conduire à une humilité plus vraie et par là à un amour plus pur, comme il permit le triple reniement de saint Pierre pour le rendre plus humble et plus défiant de lui-même, par là même plus fort, plus confiant en la divine Miséricorde.

Ces trois premiers principes se résument donc ainsi : « Rien n'arrive que Dieu ne l'ait prévu et voulu ou du moins permis ; il ne veut rien et ne permet rien que pour la manifestation de sa bonté et de ses perfections infinies, pour la gloire de son Fils et le bien de ceux qui l'aiment. » Ces trois principes nous montrent que notre confiance dans la Providence ne saurait être trop filiale, trop ferme ; nous pouvons même dire qu'elle doit être aveugle, comme la foi qui porte sur les mystères non évidents, non vus, *fides est de non visis* ; nous sommes en effet certains d'avance que c'est au bien que la divine Providence ordonne infailliblement toutes choses, et nous sommes plus sûrs de la rectitude de ses desseins que de la droiture de nos intentions les meilleures. Nous n'avons donc, en nous abandonnant à Dieu, rien à craindre, que de ne pas lui être assez soumis (1).

Mais ces derniers mots nous obligent à formuler un quatrième principe, non moins certain que les précédents : cet abandon ne nous dispense pas évidemment de *faire ce qui est en notre pouvoir pour accomplir la volonté de Dieu signifiée par les préceptes, les conseils, les événements* ; mais, quand nous avons loyalement voulu l'accomplir au jour le jour, nous pouvons et devons *nous abandonner pour le reste à la volonté divine de bon plaisir, si mystérieuse soit-elle* (2).

Ce quatrième principe est équivalemment formulé par

(1) Le don de crainte empêche l'espérance de tourner à la présomption, comme l'humilité empêche la magnanimité de dégénérer en orgueil. Cf. saint Thomas, II^{a} II^{æ}, q. 19, a. 9 et 10, et q. 160, a. 2 ; q. 161, a. 1, et q. 129, a. 3, ad 4. Ce sont des vertus complémentaires qui s'équilibrent, se fortifient par leur connexion et grandissent ensemble.

(2) Cf. Saint François de Sales, *L'Amour de Dieu*, l. VIII, ch. v : De la conformité de notre volonté à celle de Dieu, qui nous est *signifiée* par ses commandements ; l. IX, ch. 1 : De l'union de notre

le Concile de Trente, sess. VI, c. 13, lorsqu'il dit que tous nous devons très fermement espérer dans le secours de Dieu, et nous confier en lui, en veillant à l'accomplissement de ses préceptes.

Le proverbe commun dit aussi : « Fais ce que dois, advienne que pourra. »

Tous les théologiens expliquent ce qu'est la *volonté divine signifiée* par les préceptes, l'esprit des conseils et les événements (1). Ils ajoutent qu'en nous conformant à cette volonté signifiée (2), nous devons nous abandonner à sa volonté divine de bon plaisir, si cachée soit-elle, car nous sommes sûrs d'avance que c'est pour le bien qu'elle veut ou permet saintement toutes choses.

Il faut ici particulièrement noter ce qui est dit dans l'Évangile de saint Luc, XVI, 10 : *Celui qui est fidèle dans les petites choses est fidèle aussi dans les grandes* » ; si nous

volonté avec la volonté divine, qu'on appelle de *bon plaisir*; item ch. II à VI.

Bossuet, *États d'oraison*, l. VIII, 9 : « L'indifférence chrétienne étant exclue à l'égard des choses qui tombent sous la *volonté signifiée*, il faut, comme a fait saint François de Sales, la restreindre à certains événements qui sont réglés par la *volonté de bon plaisir*, dont les ordres souverains décident des choses qui arrivent journellement dans le cours de la vie ».

Dom Vital Lehodey, *Le saint Abandon*, Paris, 1919, p. 145 : « Le bon plaisir de Dieu est le domaine de l'abandon, et sa volonté signifiée est le domaine de l'obéissance. »

(1) Cf. saint Thomas, I^a, q. 19, a. 11 et 12 : *De voluntate signi in Deo.*

Il y a des événements comme la mort d'une personne qui sont très significatifs. Il y a aussi, note saint Thomas, *ibid.*, des péchés permis par Dieu, qu'il s'agisse de fautes personnelles, comme le fut dans la vie de saint Pierre son triple reniement permis par Dieu pour le rendre plus humble, ou de fautes commises contre nous, comme les injustices permises par Dieu pour nous en faire tirer un profit spirituel, comme il permit les persécutions contre l'Église.

(2) Cf. saint Thomas, I^a II^ae, q. 19, a. 10 : *Utrum necessarium sit voluntatem humanam conformari voluntati divinae in volito ad hoc quod sit bona.*

faisons chaque jour le possible pour être fidèles au Seigneur dans les choses ordinaires de la vie, ayons confiance qu'il nous accordera la grâce pour lui être fidèle dans les circonstances extrêmes, s'il permet que nous y soyons placés; ayons confiance qu'il nous donnera la grâce de mourir héroïquement plutôt que de rougir de lui, et de le trahir, si un jour ou l'autre nous avons à souffrir pour lui.

Tels sont les principes de la doctrine de l'abandon, principes acceptés par tous les théologiens et qui sont sur ce point comme une expression de la foi chrétienne. Voilà pourquoi nous devons nous abandonner à la volonté de Dieu.

*
* *

En quoi devons-nous nous abandonner a la divine Providence?

Après nous être conformés aux principes que nous venons d'énoncer, quand nous avons fait tout ce que nous commandent la loi de Dieu et la prudence chrétienne, notre abandon doit s'étendre à tout. Qu'est-ce à dire? D'abord à tout *l'avenir*, à ce que nous serons demain, dans vingt ans et plus tard. Nous devons aussi nous abandonner à Dieu pour *le présent*, au milieu des difficultés où nous pouvons être à l'heure actuelle; abandonnons aussi *notre passé*, nos actes et leurs suites, à la Miséricorde divine.

Il faut de même nous abandonner à Dieu pour ce qui est du corps, *santé ou maladie*, et pour ce qui est de l'âme, *joies et épreuves*, de brève ou de longue durée. Il faut nous abandonner à Dieu au sujet de la bienveillance ou

de la malice des hommes à notre égard (1). « *Si Dieu est avec nous*, dit saint Paul (2), *qui sera contre nous?* Lui qui n'a pas épargné son propre Fils, mais qui l'a livré à la mort pour nous tous, comment avec lui ne nous donnera-t-il pas toutes choses?... Qui nous séparera de l'amour du Christ? Sera-ce la tribulation ou l'angoisse, ou la persécution ou la faim, ou la nudité ou le péril ou l'épée... J'ai l'assurance que ni la mort, ni la vie, ni les anges, ni les principautés, ni les choses présentes, ni les choses à venir, ni les puissances, ni la hauteur, ni la profondeur, ni aucune créature ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu en Jésus-Christ Notre-Seigneur. » Quel plus parfait abandon, dans la foi, l'espérance et l'amour? Abandon pour ce qui est des vicissitudes du monde, des révolutions qui peuvent le bouleverser, pour ce qui est de la vie et de la mort, de l'heure de la mort et de la manière douce ou violente dont nous rendrons le dernier soupir.

Les Psaumes disaient de même : « Craignez le Seigneur, car il n'y a point d'indigence pour ceux qui le craignent; les lionceaux peuvent connaître la disette et la faim, mais ceux qui cherchent le Seigneur ne sont privés d'aucun bien. » (Ps. XXXIII, 10.) « Quelle est grande ta bonté, que tu tiens en réserve pour ceux qui te craignent, que tu témoignes à ceux qui mettent en toi leur refuge... Tu les mets à couvert... contre les machinations des hommes, à l'abri des langues qui les attaquent. » (Ps. XXX, 20-21).

Job disait de même : « Je suis environné de moqueurs, mon œil ne s'ouvre que pour voir leurs outrages. O Dieu, sois auprès de toi-même ma caution. Quel autre voudrait me frapper de sa main? » (Job, XVII, 3.)

(1) P. DE CAUSSADE, *L'Abandon*, t. II, appendice I^re^, p. 279.
(2) Rom., VIII, 31-39.

Comme il est rapporté au livre de Daniel, XIII, 42, c'est ainsi qu'une digne femme, Suzanne, fille d'Helcias, odieusement calomniée par deux vieillards, s'abandonna à Dieu en s'écriant : « Dieu éternel, qui connaissez ce qui est caché et qui savez toutes choses avant qu'elles arrivent, vous savez qu'ils ont rendu un faux témoignage contre moi, maintenant je meurs sans avoir rien fait de ce qu'ils ont méchamment inventé contre moi. » Comme il est rapporté dans la prophétie, le Seigneur exauça la prière de cette noble femme. Comme on la conduisait à la mort, Dieu éveilla l'esprit d'un jeune enfant nommé Daniel. Celui-ci cria à haute voix : « Pour moi, je suis pur du sang de cette femme. » Tout le peuple se tourna vers lui et lui dit : « Que signifie cette parole que tu dis là? » C'est alors que le jeune Daniel, inspiré par Dieu, montra que les deux accusateurs avaient rendu un faux témoignage; il les sépara l'un de l'autre, les interrogea séparément devant la foule, et, comme ils se contredirent, ils manifestèrent, sans le vouloir, qu'ils avaient menti.

*
* *

Que conclure pratiquement? C'est qu'en faisant le possible pour accomplir nos devoirs quotidiens, nous devons nous abandonner pour le reste à la divine Providence, avec la plus filiale confiance. Et si nous tâchons vraiment d'être fidèles dans les petites choses, dans la pratique de l'humilité, de la douceur, de la patience, chaque jour pour les choses courantes, le Seigneur, lui, nous donnera la grâce pour être fidèle dans les choses grandes et difficiles, s'il vient à nous les demander; alors, dans les circonstances extrêmes, il donnera à ceux qui le cherchent des grâces extrêmes.

Il est dit dans le Psaume LIV, 23 : « *Jacta super Domi-*

num curam tuam, et ipse te enutriet : Repose-toi sur le Seigneur, et il te soutiendra; il ne laissera pas à jamais chanceler le juste... Pour moi, je mets en toi ma confiance. »

C'est dans les mêmes sentiments que saint Paul écrit aux Philippiens, IV, 4 : « *Réjouissez-vous dans le Seigneur en tout temps* : je le répète, réjouissez-vous. Que votre douceur soit connue de tous les hommes. Le Seigneur est proche. Ne vous inquiétez de rien; mais en toute circonstance faites connaître à Dieu vos besoins par des prières et des supplications, avec des actions de grâces. Que la paix de Dieu, qui surpasse toute intelligence, garde vos cœurs et vos pensées dans le Christ Jésus. »

Saint Pierre dit aussi dans sa Ire Épître, V, 6, pour exhorter à la confiance : « Humiliez-vous sous la puissante main de Dieu, afin qu'il vous élève au temps marqué; *déchargez-vous sur lui de toutes vos sollicitudes, car lui-même prend soin de vous.* Soyez sobres, veillez; votre adversaire, le démon, comme un lion rugissant, rôde autour de vous, cherchant qui dévorer. Résistez-lui, fermes dans la foi, sachant que vos frères dispersés dans le monde endurent les mêmes souffrances que vous. *Le Dieu de toute grâce,* qui vous a appelés à sa gloire éternelle dans le Christ, *après quelques souffrances, achèvera lui-même son œuvre,* vous affermira, vous fortifiera, vous rendra inébranlables. »

« *Beati omnes qui confidunt in Domino* : Heureux ceux qui mettent en Dieu leur confiance. » (Ps. II, 13.) « Ceux qui se confient dans le Seigneur, dit Isaïe, prennent de nouvelles forces; ils élèveront leur vol comme des aigles : ils courront et ne se fatigueront point; ils marcheront et ne se lasseront point. » (Isaïe, XL, 31.)

Un modèle parfait de cet esprit d'abandon à la divine Providence est saint Joseph, au milieu de toutes les diffi-

cultés qui surgissent pour lui au moment de la naissance du Sauveur, à Bethléem, puis quand il entend la douloureuse prophétie du vieillard Siméon, et lors de la fuite en Égypte loin d'Hérode, jusqu'au retour à Nazareth.

A son exemple, en pratiquant nos devoirs quotidiens, vivons dans cet esprit, et la grâce divine ne nous manquera pas; par elle nous serons à la hauteur de ce que le Seigneur nous demandera, si difficile que ce puisse être à certaines heures.

(*A suivre.*)

fr. Rég. Garrigou-Lagrange, O. P.

Rome. Angelico.

Le Prêtre restaure, dans le Christ, l'ordre universel

II. — *LA PRÉPARATION DES FIDÈLES A L'EUCHARISTIE*

Le prêtre n'a pas seulement pouvoir sur le corps réel du Christ au sacrement de l'autel, il a encore pouvoir sur son corps mystique, les fidèles.

De ces deux pouvoirs, le premier, le principal, est le pouvoir eucharistique, et le peuple chrétien ne s'y trompe pas, qui entoure de tant d'honneurs les premières messes En offrant le saint sacrifice, le prêtre nous rend présent le sacrifice du Calvaire; par la communion, il nourrit nos âmes du Christ. Toute la religion chrétienne, en son double mouvement de l'humanité vers Dieu par le culte, et de Dieu vers l'humanité par la grâce, trouve donc nécessairement là son achèvement et sa perfection.

Mais il reste à nous préparer au culte et à la grâce eucharistiques. La messe contient en elle-même toute la vertu du Calvaire, la communion peut nous unir parfaitement au Christ, mais nous devons, pour qu'elles nous soient toutes deux profitables, y participer humainement et librement, en êtres raisonnables. Dieu ne violente pas notre nature, et notre retour à lui dans le Christ exige notre collaboration, intelligente et volontaire. Or nous ne possédons pas les dispositions spirituelles que suppose cette collaboration, sans une illumination et une purifica-

tion préalables. Sans cette préparation, l'Eucharistie demeurerait inefficace. Le prêtre, ministre de l'Eucharistie, a donc naturellement mission de nous aider à acquérir ces dispositions nécessaires.

Dieu, par le sacrement de l'Ordre, lui en donne, avec l'obligation, le pouvoir. « Mes fils bien-aimés, dit l'évêque aux ordinands, vous allez recevoir la charge sacerdotale. Appliquez-vous à la recevoir dignement et à vous en acquitter avec honneur. Le prêtre doit offrir, bénir, présider, prêcher, baptiser. »

L'office du prêtre ne consiste donc pas seulement à « offrir », c'est-à-dire à célébrer la messe, mais encore à administrer le baptême (et avec le baptême, la chose est ici sous-entendue, les autres sacrements), à prêcher, à présider et à bénir. Sans doute, ces fonctions sont secondes et ordonnées à la fonction eucharistique; l'Eucharistie seule donne à la religion chrétienne son achèvement; tout, dans notre religion, s'oriente vers elle, se couronne par elle, et le langage courant réserve le nom de « pratiquants » aux fidèles qui vont à la messe le dimanche et qui font leurs Pâques. Mais ces fonctions sont nécessaires et ont, elles aussi, une singulière grandeur, car en les accomplissant le prêtre continue à être, dans l'ordre spirituel, le coopérateur de Dieu, le ministre du Christ. Elles achèvent ainsi de lui conférer une prééminente dignité dans la société chrétienne.

Deux d'entre elles (et c'est pourquoi nous nous y arrêterons un peu, passant presque entièrement les autres sous silence) ont pratiquement une importance spéciale : la prédication et l'administration des sacrements, en particulier du sacrement de Pénitence. Quiconque pénètre dans une église y voit d'abord, avec l'autel et la table de communion, la chaire et le confessionnal.

A. — Le prêtre a mission de prêcher

Tout d'abord, le prêtre doit prêcher. Saint Paul a bien montré cette nécessité. Avec sa logique ardente, il manifeste hautement le rôle de la parole dans le rachat du monde : « *Quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé. Mais comment invoqueront-ils Celui en qui il n'ont pas cru? Et comment croiront-ils à Celui qu'ils n'ont pas entendu? Et comment entendront-ils, s'il n'y en a pas qui prêchent?... La foi vient donc de la prédication, la prédication de la parole du Christ.* » (Rom., x, 13-17)

Le lien entre cette prédication et la consécration eucharistique est d'ailleurs plus étroit qu'il ne paraît au premier abord. Par son verbe, en répandant la vérité divine, le prêcheur donne encore très directement au monde le Christ lui-même. Car le Christ est le Verbe incarné, la Vérité. « La parole de vie est donc comme sa chair » (Tertullien). Bossuet a mis admirablement en lumière cette connexion : « Dans le mystère de l'Eucharistie, les espèces que vous voyez sont des signes, mais ce qui est enfermé dedans, c'est le corps même de Jésus-Christ. Et dans les discours sacrés, les paroles que vous entendez sont des signes, mais la pensée qui les produit et celle qu'elles vous portent, c'est la vérité même du Fils de Dieu (1). »

On comprend a lors ce qu'on rapporte de saint Pierre Fou rier, qu'il « traitait la parole divine comme un sacrement, mais comme un sacrement où le prêtre a plus d'efficacité personnelle que dans tous les autres, et qui exige de sa part un plus grand travail dans un aussi grand respect ».

Grandeur du prêtre instruisa nt le peuple ! Par lui la

(1) Bossuet, *Carême de 1661. Sermon du 2e dimanche.*

Parole éternelle s'incarne dans le temps, et l'on dirait qu'elle a besoin de lui pour se faire entendre de génération en génération.

Il ne faut donc pas sourire trop vite devant cet aveu, charmant de naïveté, de Marie de l'Incarnation : « Dès mon enfance, dit-elle, ayant appris que Dieu parlait par les prédicateurs, je trouvais cela admirable et avais une grande inclination de les aller entendre... Je les avais en si grande admiration qu'alors que j'en voyais quelqu'un par les rues, je me sentais portée d'inclination de courir après lui et de baiser les vestiges de ses pieds. Une petite prudence me retenait, mais je les conduisais de l'œil jusqu'à ce que je l'eusse perdu de vue. Je ne trouvais rien de plus grand que d'annoncer la parole de Dieu, et c'était ce qui engendrait dans mon cœur l'estime de ceux auxquels Notre-Seigneur faisait la grâce de la porter et de la produire. »

B. — Le prêtre a mission d'absoudre

Il ne suffit pas au prêtre de prêcher, il doit aussi administrer les sacrements. Notre-Seigneur a dit à ses apôtres : « *Allez et enseignez toutes les nations.* » Mais il a ajouté : « *Baptisez-les au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.* »

Signes sacrés, institués par le Christ lui-même, les sacrements nous transmettent officiellement la grâce, sous des modes divers appropriés aux multiples besoins de notre âme, aux circonstances variées de notre vie.

Dès notre naissance, le baptême efface en nous le péché originel et nous fait, dans le Christ, participants de la nature divine. « *Tous tant que nous sommes, qui avons été baptisés dans le Christ Jésus, c'est dans sa mort que*

nous avons été baptisés. Nous avons donc été ensevelis avec lui par le baptême dans la mort, pour que, de même que le Christ est ressuscité des morts par la gloire du Père, nous menions nous aussi une vie nouvelle » (Rom., VI, 3-4).

De cette génération spirituelle, le prêtre est, avant tout autre, le ministre.

Puis, de même qu'il nous a, dès le berceau, donné la grâce, il s'efforce, durant toute notre vie, de l'entretenir et de la développer en notre âme, jusqu'au jour où, dans notre dernière maladie, il nous apportera — lui encore — le remède spirituel de l'extrême-onction.

Or bien souvent pour cela il doit, au nom de Jésus-Christ, nous absoudre, car trop de fautes, hélas! viennent ternir l'admirable pureté à laquelle, dans le baptême, nous avons été appelés. Le sacrement de Pénitence effacera ces fautes.

Le Christ l'a voulu ainsi, qui est venu sauver ce qui était perdu. Ses bras cloués à la croix sont ouverts à toutes les misères : « *Venez à moi, vous tous qui êtes accablés et qui ployez sous le fardeau, et je vous referai* ». Il nous refait par sa Passion, dont le prêtre par l'absolution nous transmet la vertu purificatrice. Certes, l'obligation où nous sommes de nous adresser au prêtre, de nous *confesser*, présente un côté pénible. Mais avons-nous bien le droit de poser à Dieu nos conditions? D'ailleurs que de bienfaits dans la confession; et comme, après nos fautes, elle répond à nos besoins les plus profondément humains! L'aveu même que nous devons y faire contribue à nous apaiser, car rien n'est plus doux que « ce mouvement d'un cœur qui se penche vers un autre pour y verser son secret » (Bossuet). Surtout, l'absolution sacerdotale nous assure de notre pardon.

Avez-vous jamais songé sérieusement à ce qu'il y a de définitif dans le péché, au moins dans le péché grave?

Non seulement notre action mauvaise, jetée dans le monde, risque de s'y propager comme à l'infini, mais encore notre âme elle-même meurt à la vie de la grâce. Léon Bloy disait : « Souffrir passe, avoir souffert ne passe pas. » S'il n'y avait la pénitence, on pourrait dire pareillement : « Pécher passe, avoir péché ne passe pas. »

Il faut, pour faire passer le péché, que Dieu nous pardonne et nous vivifie de nouveau. Il faut aussi qu'Il daigne nous le dire, sous peine de nous laisser dans l'angoisse. Il fait tout cela, avec une miséricorde infinie, par l'absolution.

> « Heureux le meurtrier qu'absout la main du prêtre.
> J'ai dit un moindre crime à l'oreille divine,
> Et je n'ai jamais su si j'étais pardonné. »
>
> (Sully-Prudhomme)

Le prêtre, en effet, ne siège pas au confessionnal en tant qu'homme, mais comme représentant et ministre du Christ. Par ses lèvres, c'est encore le Christ qui nous absout, comme Il le faisait souvent, si tendrement, pendant sa vie mortelle. Nous en avons la certitude bénie, car Il nous l'a promis au soir de sa Résurrection glorieuse.

« *Au soir donc de ce jour-là — le premier de la semaine — et les portes de la maison où étaient les disciples étant fermées, à cause de la peur que les Juifs leur inspiraient, Jésus vint et se tint au milieu. Et il leur dit :* « *Paix à vous.* » *Et, ayant dit cela, il leur montra ses mains et son côté. Les disciples se réjouirent donc de voir le Seigneur.*

Il leur dit donc de nouveau : « *Paix à vous. Comme mon Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie.* » *Et, ayant dit cela, il souffla sur eux et leur dit :* « *Recevez le Saint-Esprit, ceux à qui vous remettrez les péchés, ils leur seront remis ; ceux à qui vous les retiendrez, ils leur seront retenus.* » (Jean, xx, 19-23)

Ce pouvoir, transmis de siècle en siècle, le prêtre à qui nous nous confessons l'a reçu au jour de son ordination par les mêmes paroles. A lui aussi l'évêque a dit : « Recevez le Saint-Esprit; ceux à qui vous remettrez les péchés, ils leur seront remis ; ceux à qui vous les retiendrez, ils leur seront retenus. »

Ainsi réellement, au nom du Christ, il purifie notre âme de ses fautes et lui rend la vie et la paix. Sublime ministère, et le plus doux qui puisse être confié à un homme vis-à-vis de ses frères !

Le curé d'Ars le savait bien, et la conscience aiguë qu'il en avait lui donnait un courage héroïque pour remplir cette tâche. Parfois le Christ manifestait en lui son action en lui communiquant ce regard profond — le regard de Dieu — dont, sur terre, Il scrutait les âmes, dont Il scruta l'âme de la Samaritaine.

Un jour, dans la petite église, se trouvait un homme du monde, bel esprit et sceptique, venu là par curiosité. Il regardait la foule qui assiégeait le confessionnal. Il ne pouvait se défendre de quelque dédain pour ces pauvres gens qui se laissaient prendre aux procédés du « vieux charlatan », comme il l'appelait. Soudain le curé sort du confessionnal, et d'un geste impérieux l'invite à le suivre à la sacristie. Étonné, embarrassé, l'incrédule le suit. Mais comme le prêtre lui fait signe de se mettre à genoux, il se récrie : il ne se confessera pas, il n'a pas la foi. « Mettez-vous à genoux », lui dit M. Vianney. Sous ce regard de feu, le récalcitrant obéit. Aussitôt le saint curé, qui a lu au fond de sa conscience, lui fait le récit de ses fautes, lui en rappelle toutes les circonstances, lui en précise les moindres détails, lui arrache enfin l'aveu que tout cela est bien vrai et qu'il a péché. Les lumières de la foi sont aussitôt rendues au pécheur qui vient de s'humilier.

Et cela se renouvelait souvent, durant ces longues séan-

ces où, dix-huit heures par jour, il écoutait les aveux de cette foule accourue de tous les coins de France. Il écoutait, il rendait courage, il pardonnait. En lui passaient, de façon manifeste, la clairvoyance et la bonté du Christ. Et c'est en face du Christ, du Christ crucifié, qu'il mettait les pécheurs. Il aimait à répéter : « Quand on va se confesser, il faut comprendre ce que l'on fait : on peut dire qu'on va déclouer Notre-Seigneur. » C'était exprimer sous une forme émouvante la grande réalité surnaturelle du sacrement de Pénitence, rencontre émouvante du Cœur miséricordieux du Christ et du cœur contrit du coupable. Si tous les pécheurs savaient cela !

Certes, il est dur à l'homme de s'accuser devant un juge — fût-ce Dieu —. Claudel écrivait à Jacques Rivière, encore hésitant : « Je vous donne rendez-vous à la sainte table pour la Pentecôte. Il faut vous enfourner dans le confessionnal. Pauvre garçon. C'est dur. Mais enfin pas plus pour vous que pour les autres. Pas de respect humain, Jacques Rivière. » Et lui-même avouait : « Moi non plus, je n'aimais pas les prêtres. Et je n'ai jamais éprouvé une horreur et une agonie pareilles à celles que j'ai subies le jour de ma première confession. » Oui, mais derrière le prêtre il avait su voir Dieu : « J'avais eu tout à coup le sentiment déchirant de l'Innocence, de l'éternelle enfance de Dieu, une révélation ineffable... Dieu existe, Il est là. C'est quelqu'un, c'est un être aussi personnel que moi. Il m'appelle, Il m'aime. Les larmes et les sanglots étaient venus, et le chant si tendre de l'*Adeste* ajoutait encore à mon émotion. » C'était un jour de Noël, à Notre-Dame. Un prêtre lui donna l'absolution : c'était Dieu qui pardonnait.

Comme le père de famille qui, voyant revenir le fils prodigue, lui ouvre les bras sans un mot de reproche, ordonne de grandes réjouissances, et le fait asseoir au

banquet à la place d'honneur : « *Mon fils était perdu, et il est retrouvé. Il était mort, et il est ressuscité* » (Luc, XV, 24); ainsi le prêtre, par le sacrement de Pénitence, rend au pécheur sa place au banquet eucharistique.

Prêchant, administrant les sacrements, confessant, le prêtre répand donc sur les âmes la lumière et la pureté, pour les préparer au culte et à la grâce de l'Eucharistie, couronnement de la religion chrétienne.

Tout le reste de son ministère, également ordonné à éclairer et à sanctifier les âmes, a le même but, et c'est à ce titre que ce ministère demeure vraiment sacerdotal. Si le prêtre doit s'occuper de l'éducation de la jeunesse, contribuer à faire prévaloir un certain état d'esprit dans les rapports sociaux, politiques, internationaux, c'est parce que, pratiquement, une éducation chrétienne, un règlement chrétien des questions sociales, politiques et internationales, sont indispensables au développement ou simplement à la conservation de la foi et de la vie surnaturelle dans beaucoup d'âmes. N'est-il pas évident, hélas! de nos jours, que dans toute la classe ouvrière, « c'est précisément sur le terrain économique que le salut des âmes est en péril (1) ». Combien d'ouvriers ont cessé d'assister à la messe du dimanche et de faire leurs Pâques parce qu'ils étaient ouvriers!

Comment dès lors le prêtre pourrait-il se désintéresser de toutes ces questions?

C. — L'humble et prééminente dignité du prêtre

Tel est le rôle du prêtre; tel son pouvoir : il fait rayon-

(1) *Décision de la Sacrée Congrégation du Concile, transmise au cardinal Liénart (5 juin 1929).*

ner par l'Eucharistie l'ordre du Calvaire; il prépare les fidèles à l'Eucharistie. Il est le collaborateur spirituel de Dieu.

N'en soyons pas surpris. C'est en effet une loi générale de la Providence, que Dieu gouverne le monde par les êtres mêmes qu'Il a créés. Voyez, que de choses requises pour que le grain jeté en terre produise une riche moisson : l'homme qui plante et qui arrose, le soleil et la pluie, la terre féconde et la charrue. C'est Dieu qui fait croître, mais, sauf miracle, Il le fait par l'intermédiaire de ces causes secondes.

Pareillement, il se choisit des auxiliaires pour sauver les âmes : ce sont les prêtres, des hommes comme les autres, mais à qui Il donne une part de son pouvoir, en qui Il continue son Incarnation. Lui qui n'a besoin de personne, veut avoir besoin d'eux. Par où il leur témoigne d'une façon particulièrement émouvante sa libéralité. La bonté s'épanche plus tendrement en donnant davantage. Et quel don plus beau Dieu pourrait-Il faire à un homme que de l'associer au salut de ses frères? « Quoi de plus divin, dit saint Thomas, que de devenir le coopérateur de Dieu en une tâche aussi sublime? »

Tel est le prêtre : le collaborateur de Dieu. Il prête au Christ son corps et son âme, et, à travers cette pauvre chose humaine, c'est le Christ lui-même qui fait rayonner la Rédemption.

Prodigieuse substitution qui domine tout le ministère sacerdotal et éclate, de façon splendide, à la messe. Car au moment de la consécration, le célébrant ne dit pas : « Ceci est le corps du Seigneur », mais simplement : « Ceci est mon corps. Ceci est le calice de mon sang, de la nouvelle et éternelle alliance, mystère de foi, qui pour vous et pour un grand nombre sera répandu en rémission des péchés. » Il n'est alors rien — c'est sa grandeur —

qu'une apparence, un voile, jeté sur la face resplendissante du Seigneur pour Lui permettre de racheter encore le monde sous les espèces de l'homme qu'Il a choisi et consacré.

Prodigieuse substitution, et qui donne au prêtre une dignité prééminente dans la société chrétienne. Il est au-dessus, bien au-dessus des simples fidèles, et c'est en ce sens que le sacrement de l'Ordre, créant l'*ordre sacerdotal*, a reçu historiquement son nom.

Cet ordre sacerdotal est au-dessus de tous les autres. Il y a certes d'autres ministres de Dieu sur terre, car tout pouvoir vient de Dieu ; mais ils ne participent à l'autorité divine que pour le gouvernement temporel du monde. Le prêtre, lui, collabore avec Dieu, sur le plan surnaturel, à l'œuvre du salut éternel des âmes. Dès lors sa prééminence est unique.

« Il y en a qui ne peuvent admirer que les grandeurs charnelles, comme s'il n'y en avait pas de spirituelles ; et d'autres qui n'admirent que les spirituelles, comme s'il n'y en avait pas d'infiniment plus hautes dans la Sagesse... Les saints ont leur éclat, leur empire, leur grandeur, leurs victoires, et n'ont nul besoin des grandeurs charnelles ou spirituelles, qui ne sont pas de leur ordre et qui n'ajoutent ni n'ôtent à la grandeur qu'ils désirent » (Pascal).

N'a-t-on pas vu Napoléon se faire sacrer par le Pape? « Un vieillard vint dans ce temps-là ; il était appelé par un jeune homme qui avait tout le prestige de la gloire, mais qui avait besoin de s'agenouiller devant le vicaire du Christ pour recevoir de cet abaissement le sceau d'une plus haute autorité. Le vieillard vint, armé de sa seule bénédiction... On ne l'eût pas plutôt vu, portant sur sa figure plus de malheur encore que d'âge, qu'à l'instant même... tout Paris se précipita pour avoir un bonheur

qu'il ne connaissait plus, le bonheur de vénérer en recevant cette bénédiction qui, depuis tant de siècles, fait tomber l'homme à genoux. Et pendant que ce spectacle se passait au dehors, plus haut, dans l'intérieur même des Tuileries, un homme célèbre... disait avec la joie de l'admiration : « Enfin, nous voyons une autorité! Voilà une autorité! (1) »

Mais en même temps, et plus profondément que toute autre dignité humaine, sa prééminence fait du prêtre le serviteur de tous. Il ne la possède, en effet, qu'en vertu de la mission qu'il a reçue de faire rayonner sur tous la Rédemption du Christ; elle est une simple conséquence de cette mission. Il est prêtre pour les autres pour sauver les autres, pour donner Dieu aux autres, et les autres à Dieu. Comment, d'ailleurs, aurait-il le droit de remplir cette mission dans un autre esprit que l'esprit d'humilité, d'abnégation et de sacrifice qui fut celui du Christ lui-même, du Christ qui, « *alors qu'il subsistait dans la forme de Dieu,... s'anéantit lui-même en prenant la forme d'esclave,... s'humilia et se rendit obéissant jusqu'à la mort, et à la mort de la Croix* »? (Philip., II, 6-8) Comment aurait-il le droit d'oublier la dernière recommandation du Christ aux Apôtres : « *Les rois des nations s'en rendent les maîtres; leurs princes reçoivent le nom de Bienfaiteurs. Ce ne sera pas ainsi parmi vous. Celui qui voudra parmi vous devenir grand sera votre serviteur; celui qui voudra parmi vous être premier sera votre esclave. C'est ainsi que le Fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir et pour donner son âme comme rançon pour plusieurs.* » (Luc, XXII, 25; Matth., XX, 26-28) Et encore : « *Si je vous*

(1) LACORDAIRE, *Conférences de Notre-Dame de Paris*, 1845, trente-cinquième conférence.

ai lavé les pieds, moi, le Seigneur et le Maître, vous aussi vous devez vous laver les pieds les uns aux autres. Car je vous ai donné un exemple, afin que vous agissiez vous aussi comme j'ai agi envers vous. » (Jean, XIII, 14-15)

Ainsi son autorité, toute de service, n'est aucunement contraire à cette liberté des enfants de Dieu à laquelle nous convie l'Évangile.

Conclusion. — Le sacrement de l'Ordre

De nos jours, les hommes méconnaissent souvent cette autorité, et depuis longtemps l'ordre sacerdotal a perdu ses privilèges dans la société civile. Il n'en garde pas moins et il gardera toujours sa prééminence réelle : elle découle nécessairement de la grandeur des actes exercés par le prêtre.

Et à cause de la grandeur même de ces actes, le sacrement qui confère le sacerdoce mérite et méritera toujours de façon splendide, en un sens plus profond encore que le sens historique, son nom de sacrement de l'*Ordre*.

Institué pour donner le pouvoir spirituel, ce sacrement fait vraiment du prêtre le principe qui, au nom et en la personne du Christ immolé sur la croix, unifie tous les êtres. Par lui se vérifie le chant de triomphe de saint Paul : « *Tout vous appartient... le monde, la vie et la mort, le présent et l'avenir. Tout est vôtre. Mais vous-mêmes, vous êtes au Christ, et le Christ est à Dieu* » (I Cor., III, 22-23), — ce qui est l'ordre par excellence de la Création.

Le Saulchoir.

fr. J. Périnelle, O. P.

L'Assomption et la Maternité de grâce

Tout le premier âge de la très sainte Vierge, tout le temps qu'elle a passé en ce monde avant la venue du Sauveur, nous semble commandé par le privilège initial de l'Immaculée-Conception. De même, tout son grand âge, tout le temps qu'elle a dû demeurer sur la terre après le départ de Jésus, nous paraît subordonné au privilège final de l'Assomption. Ces deux privilèges propres à Marie, aussi singuliers l'un que l'autre, encadrent véritablement l'existence qu'elle a menée parmi nous. Ils marquent d'une empreinte à tout jamais reconnaissable et hautement significative, le premier les origines, le second les derniers accomplissements, de la destinée spirituelle de notre divine Mère. Ils règnent chacun sur un laps de temps à peu près égal : la quinzaine d'années dont, selon beaucoup de vraisemblance, la Vierge devança son Fils en ce monde, et aussi lui survécut (1).

Qu'on veuille bien se persuader que je ne cherche pas ce rapprochement des deux mystères par un besoin de symétrie qui me semblerait assez vain. Je ne veux pas établir un parallèle superficiel entre la grâce reçue par Marie dès sa Conception et la faveur de son Assomption. Si je compare ces deux mystères, c'est parce que je trouve, en les méditant, qu'ils expliquent profondément les choses et se répondent d'une manière tout à fait providentielle au commencement et à la fin d'une vie humaine dont Dieu a eu tant de soin.

(1) Voir *La Vie Spirituelle*, mai 1931, p. 147-150.

Dans chacun de ces mystères, Marie est seule devant Dieu : je veux dire qu'elle est sans la présence visible de son cher Fils. Ce sont des temps de grande formation intérieure et comme de gestation spirituelle. Il ne fallait pas moins de ces quinze premiers ans vécus fidèlement sous le signe efficace de l'Immaculée-Conception pour que la très sainte Vierge se préparât corps et âme à son extraordinaire maternité. Et pareillement, il ne fallait pas moins de ces quinze derniers ans si méritoirement écoulés sous l'influence attractive de la prochaine Assomption pour que Marie se trouvât consommée, corps et âme aussi, dans sa maternité et parfaitement adaptée au grand rôle qui l'attendait. Le premier de ces mystères nous a permis d'approfondir et de mesurer la grandeur de l'enfance et de l'adolescence de la Vierge; le second est sans doute ce qui nous révélera le mieux l'admirable plénitude et la vie montante d'une période qui se cache pour nous dans un profond secret, mais que nul d'entre nous n'oserait appeler la vieillesse de la Vierge Marie car nous n'y découvrons pas ombre de vieillissement.

Une autre considération me fait chercher ce rapprochement, une raison de théologie. Rien n'est moins aventureux que la vraie théologie : elle veut toujours s'appuyer sur du solide et ne méditer que sur des données positives. Or, en ce qui concerne les premières années de la Vierge, le théologien ne sait rien de plus certain que le fait de l'Immaculée-Conception. Et de même, chose assez étonnante, sur tout le cours des dernières années il ne sait en somme que le grand événement qui les est venu clore, le fait de l'Assomption. De ces deux faits le premier est un article de foi, le second n'est pas éloigné d'en être un. Voilà pourquoi le théologien, très frappé de l'un comme l'autre, sûr de leur réalité, humble et fervent à l'étudier, tâche d'en scruter le mystère en tout esprit de foi (1).

(1) Voir *La Vie Spirituelle*, mai 1931, p. 137 sv.

Ainsi donc, en cette théologie des états et des mystères de Marie sur la terre, de même que tout s'explique, pour commencer, à la lumière du dogme de l'Immaculée-Conception et nous apparaît comme la suite vécue de cette grâce originelle, de même tout se résout, pour finir, dans la certitude indubitable de l'Assomption et nous apparaît comme un réel acheminement vers cette « dormition » triomphale (1).

Il y a cependant une différence à noter entre ces deux grandes grâces explicatives de tant d'autres. La première agit sur la vie, les vertus et les mérites de la très sainte Vierge à la façon d'un principe préexistant et d'un don déjà fait; la seconde, à la façon d'une chose à laquelle Dieu veut aboutir et d'un don en voie de s'accomplir. La belle enfant que vous voyez grandir et se présenter au Temple, c'est l'Immaculée qui va fleurir et s'épanouir en ce monde (2). La vénérable maman qui vit retirée chez saint Jean et toute spiritualisée par le grand amour dont elle est remplie, ne vous y trompez pas, c'est l'Assomption qui commence et notre Mère qui déjà n'est plus de ce monde.

Voilà comment il m'apparaît que nous sommes bien fondés à considérer dans l'Assomption le point culminant de la vie terrestre de la Vierge. Mais comment pourrai-je y voir le dernier des mystères par lesquels elle a mérité pour nous? En d'autres termes, me sera-t-il permis de rattacher encore à cette ultime faveur aussi particulière à Marie quelque chose qui soit un profit pour nous tous? Quel rapport peut-il y avoir entre le mystère de l'Assomption et celui de la maternité de grâce?

Une première raison, dont j'ai dit plus haut la portée (3),

(1) Dormition est le mot dont s'est servie la tradition de plusieurs Églises chrétiennes pour désigner la manière exceptionnelle dont la Bienheureuse Vierge a terminé sa vie ici-bas.

(2) Voir notre chapitre sur l'*Immaculée-Conception*.

(3) Voir *La Vie Spirituelle*, mai 1931, p. 140.

me suggère que ce mystère de la vie de notre Mère ne doit pas être sans répercussion sur nous. Moins inaccessible en soi, moins inconnaissable que celui de la sainte origine, le mystère de la sainte dormition s'est portant effectué dans un secret impressionnant. Il a laissé si peu de traces certaines dans le domaine de l'histoire qu'on peut dire que par les seuls moyens naturels il ne serait pas parvenu jusqu'à nous. Nous ne le connaissons véritablement que par les moyens de la foi. C'est donc que nous en sommes informés sur la parole même et le témoignage du Verbe incarné, et c'est la preuve que Jésus-Christ a voulu le révéler à son Église. Mais si ce mystère, vous dira saint Thomas, est révélé à l'Église, c'est qu'il est pour l'Église. C'est l'indice qu'elle a quelque chose à y comprendre et beaucoup à y prendre. C'est le signe qu'elle y est réellement intéressée.

Nous savons d'ailleurs, à n'en pouvoir nullement douter, qu'en aucun de ses mystères la très sainte Vierge n'a pu se désintéresser de ses enfants. Nous avons vu qu'étant toute petite fille elle avait déjà un cœur maternel et que la grâce de son Immaculée-Conception ne la prédisposait pas moins à l'enfantement de la chrétienté qu'à celui du Christ en personne : l'ange la saluait pleine d'une grâce qui était faite pour dériver sur le monde. Comment voudrait-on qu'arrivant au terme de sa carrière en ce monde et ayant pris sur elle, comme elle a fait, la charge de nos âmes, cette même femme au grand cœur toujours virginal ne nous fût pas restée maternelle et même ne le fût pas devenue plus que jamais? Il n'est pas possible que ces riches années, qui ne sont, à vrai dire, qu'une lente et latente Assomption, ne soient pas remplies des derniers actes terrestres de la maternité de grâce. La grâce de cette Assomption, si on voit à peine ce qu'elle peut ajouter à la maternité divine, on devine plus aisément tout ce qu'elle apporte à la maternité de grâce.

Ici encore il importe de distinguer ce que nous avons convenu d'appeler l'extérieur et l'intérieur des choses.

L'extérieur est plus facile à saisir, comme toujours, mais souvenons-nous que l'intérieur du mystère recèle de plus grandes profondeurs et qu'il nous faut respectueusement tâcher d'y pénétrer.

I

Lorsque, du haut de la Croix, Jésus nous disait : Voilà votre Mère, nous devons croire qu'il pensait à la phase céleste de la maternité de grâce. Il voulait dire : Voilà votre Mère pour l'éternité. Il avait alors une vue trop saisissante de tout son corps mystique, il déchirait trop vivement les temps et les espaces et s'appliquait trop intensément à y infuser les réalités éternelles, pour que la très sainte Mère qu'il nous donnait ne lui apparût pas dès cet instant tout investie du rôle transcendant qu'elle méritait à ses côtés.

Cependant Jésus en mourant demeurait aussi trop attentif à tout ce qui l'entourait, à tout le détail concret des personnes et des choses, pour ne pas vouloir dire à saint Jean, le benjamin et le préféré de ses apôtres : Voilà votre Mère, je la laisse avec vous pour un temps. Et, ce faisant, il avait en vue sans nul doute le restant des actes terrestres de la maternité spirituelle. C'était nous signifier : Elle n'a pas encore fini de mériter pour vous, son existence parmi vous n'est pas tout à fait terminée, elle a encore un rôle à remplir. Et c'était donner l'ordre que saint Jean comprit et exécuta en effet : « A partir de maintenant, prends-la chez toi (1) », garde-la dans ta maison, c'est elle qui te gardera, sa présence au milieu de vous sera le prolongement de la mienne.

Il saute aux yeux que le Christ, dans cet agencement délicat des événements, ne peut avoir d'autre dessein que celui-là. S'il impose à sa Mère de lui survivre ici-bas, ce n'est certainement pas pour lui, ce n'est pas non plus tellement pour elle, c'est manifestement pour nous. La

(1) Jean, XIX, 27.

Mère de Jésus étant là, ces tout premiers chrétiens auront la sensation bienfaisante et réconfortante de ne pas être orphelins. Et cette vénérable petite femme, si modeste et si fluette d'apparence, si grande et si forte par le cœur, est évidemment chargée de veiller sur cette chrétienté naissante un peu comme elle a veillé sur le Christ enfant.

L'éclosion et la première expansion de cette nouvelle Église, au sein d'une autre qui bientôt va la répudier et dans un monde qui sera, lui, toujours hostile, devait être quelque chose de tendre et de frêle comme la naissance et les premiers jours d'un nouvel être. Alors on comprend si bien la place providentielle et l'action en quelque sorte sacramentelle de la douce Vierge Marie à ce primitif foyer de tout le christianisme. Selon beaucoup de vraisemblance, Marie s'installe à demeure au centre même de Jérusalem (1). Mais, tandis que cette Jérusalem va de plus en plus se comporter comme une marâtre, c'est la sainte Vierge qui va de plus en plus se révéler « notre vraie mère à nous et la vivante image de la Jérusalem d'en-haut (2) », c'est elle qui, visiblement même, va nous créer ce foyer où doit naître l'Église de Jésus-Christ et d'où cette Église doit commencer de s'étendre sur la terre.

Il me semble que toute cette action de la très sainte Vierge, que tout ce côté extérieur de son influence trouverait son admirable peinture dans ces déclarations de l'Apôtre : « En qualité de mère du Christ, nous aurions pu faire le personnage. En réalité, nous fûmes au milieu de vous la douceur et la simplicité même. Nous étions comme une mère nourrice qui réchauffe et entoure de

(1) Des conjectures vraisemblables et des traditions non négligeables donnent à penser que le Cénacle de la Pentecôte, « la chambre où ils se tenaient d'habitude (Act., I, 13) », ne serait autre que la pièce d'une maison qu'avait à Jérusalem la famille de saint Jean. C'est là qu'il aurait pris Marie chez lui et qu'aurait eu lieu la sainte Dormition. Je trouve très bien ce que dit à ce sujet le P. Lemonnyer, *Notre-Dame*, ch. 27, p. 164 et sv.

(2) Gal., IV, 26.

tendres soins ses petits enfants. Brûlant pour vous d'un tel amour, nous étions prête à vous donner, non pas seulemont la bonne nouvelle des mystères de Dieu, mais notre vie même, tant vous nous étiez devenus chers... Rappelez-vous, enfants. Nous en appelons à votre témoignage et à celui de Dieu. Notre conduite à votre égard fut sainte, juste, irréprochable, (maternelle) au plus haut point. Pour chacun de vous, vous vous en souvenez, nous fûmes ce qu'est la mère pour ses enfants. Nous vous exhortions, nous vous pressions, nous vous adjurions de mener une vie digne du Dieu qui vous appelle à son royaume et à sa gloire (1). »

Précisément, la présence de Marie au centre de la première Église chrétienne est signalée une fois d'une manière authentique, une fois seulement, mais c'est la bonne fois, et nous y pouvons découvrir une dernière preuve que la Vierge aura été de tous les grands actes par lesquels nous est venu le salut. Après l'Ascension du Seigneur, la simple centaine de personnes en laquelle se continue le Christ se tient bien unie, bien serrée, dans une maison de Jérusalem. Ils se donnent de garde de s'éloigner aucunement, car Jésus, en partant, leur a recommandé d'attendre, d'attendre ce que le Père avait promis, ce que lui-même avait annoncé : « Jean a baptisé d'eau, leur a-t-il dit, mais vous, dans peu de jours, vous serez baptisés du Saint-Esprit (2). » Aussi, ils sont tous là d'un même cœur persévérant dans la prière, avec les saintes femmes qui ont suivi Jésus, et avec toute la parenté de Jésus, et Marie la mère de Jésus est au milieu d'eux (3). Il est manifeste que la présence de la très sainte Vierge rehausse et sanctifie cette modeste assemblée et y attire la venue de l'Esprit. Au matin de la Pentecôte il va fondre impétueusement sur le petit troupeau laissé à la garde de Marie et

(1) I Thess., II, 6-12.
(2) Actes, I, 4-5.
(3) Actes, I, 14.

enveloppé de sa tendresse et de sa prière, et aussitôt cette poignée de fidèles sera comme enivrée de l'effusion du Don divin (1).

Cette irruption véhémente de l'Esprit complète la mission du Verbe incarné. C'est la mission visible du Saint-Esprit de Dieu achevant celle du Fils. Est-ce donc par hasard et pour rien que Marie est là? Ou n'apparaît-il pas, au contraire, qu'elle proroge le Christ au sein de la chrétienté et que le mystère de Jésus, qui n'a pu commencer qu'avec elle et par elle et en elle, ne se peut achever sans elle? Dieu peut envoyer avec plus de profusion son Esprit sur « ces garçons et ces filles, ces jeunes gens et ces vieillards (2) » par ce seul fait que Marie les prépare et les présente elle-même à cette solennelle confirmation et qu'ils sont tous pour elle de vrais enfants (3).

Je vais même plus loin. Je viens de dire que la présence réelle de la Bienheureuse Vierge attire sur l'Église naissante la pleine communication de l'Esprit. J'irai jusqu'à dire que cette présence est comme le gage et la plus belle manifestation de cet Esprit. « Mon Père vous donnera et je vous enverrai moi-même un autre Défenseur », disait Jésus lorsqu'il annonçait la venue de la Troisième Personne (4). Il disait « un autre », insinuant par là qu'il avait été lui-même ce parfait Défenseur, ce conseiller très sage, promoteur et soutien, tendre et courageux gardien de tous les siens, dont le Saint-Esprit ne ferait que reprendre et corroborer la merveilleuse assistance. Or n'est-il pas frappant que tel est aussi le personnage de la Vierge, et le plus clair de son rôle dans ces jours bouleversants de la Pentecôte?

« Les événements principaux qui marquèrent en ces premiers temps la vie de l'Église eurent en elle, suivant les cas, une sage conseillère, une discrète promotrice, un

(1) Actes, II, 1-2, 15.
(2) Actes, II, 17.
(3) *Somme*, III^a^, qu. 72, art. 1, sol. 1; art. 2.
(4) Jean, XIV, 16.

témoin attentif... Sa prière surtout enveloppait, protégeait, fécondait, consacrait tout, les travaux et les épreuves, les peines et les joies, la vie et la mort » de tous ceux qui étaient les frères et les sœurs du Seigneur Jésus (1). Elle avait déjà, comme pas un, le don de secourir les malheureux, de réconforter les pusillanimes, de consoler ceux qui se désolent, de prier pour les clercs, et d'intercéder spécialement pour les vierges qui sont ses filles privilégiées. Bref, elle était déjà pour tous un refuge et une force. Sa seule présence était une sécurité. A son contact, à son exemple, à sa parole, tous les âges et tous les états se sentaient vivifiés. « On était même gagné sans parole par sa seule présence et par son admirable conduite. En voyant sa manière de vivre... on devinait son incomparable parure intérieure, celle qu'elle cachait dans son cœur, cette incorruptible pureté d'un esprit doux et paisible, qui est d'un si grand prix devant Dieu (2) » et qui trahit la plénitude de l'Esprit du Christ.

N'est-elle pas le portrait même du Seigneur Jésus? Et peut-on se faire une idée de la vénération et des sentiments dont elle doit être l'objet de la part de ceux qui sont le plus intelligents et le plus fervents parmi les disciples du Maître? A mesure que leur est révélée la grandeur du Fils, ils comprennent celle de la Mère. Et, comme il arrivera si souvent dans la suite, ils vont à Marie par Jésus. Plus ils sont chrétiens et se sentent vivre du Christ, plus ils en sont reconnaissants à cette femme.

Marie, de son côté, ne cesse de les porter à plus de connaissance et à un plus ardent amour de Jésus. Sans se répandre non plus qu'autrefois dans de longs discours, par plus de silences que d'explications, ainsi que font tous ceux qui portent en eux de grands et d'indicibles secrets, la Vierge inspire autour d'elle la certitude et diffuse la lumière de la foi. Elle reste le suprême témoin de l'Incar-

(1) P. Lemonnyer, *Notre-Dame*, ch. 27, p. 166.
(2) I Pierre, III, 1-4.

nation. Pierre réclame pour l'agréger au collège apostolique « quelqu'un qui ait accompagné le Seigneur Jésus tout le temps qu'il a vécu avec nous... afin qu'il puisse nous être associé comme témoin de sa résurrection (1). » Qui est à cet égard comparable à Marie? Elle est celle qui a vu naître le Sauveur et celle qui l'a vu mourir. Elle l'a accueilli dans ses bras lorsqu'il est entré en ce monde, et pareillement lorsqu'il en est sorti. Elle sait tout de lui. Elle peut attester l'évangile de la crèche et l'évangile de la croix. Elle a assisté à tout, coopéré à tout. Elle a saisi et repassé en son cœur la signification de toutes choses, la valeur des actes effectués, le prix du sang.

Ce sens si élevé, cette parfaite sérénité, cet accent si pur, que nous sommes tout étonnés de découvrir dans les propos du chef de l'Église dès le lendemain de la Pentecôte, comme ils nous donnent à réfléchir et à penser touchant l'état d'âme et le rayonnement de celle qui est plus que le successeur et le vicaire du Christ, étant la Mère du divin Chef et de tous ses membres avec lui (2)! Sans se départir de cette essentielle humilité qui est la marque même de sa grandeur (3), sans quitter un seul instant ce tact exquis qui dénote l'immense tendresse de son cœur, Marie témoigne par tout son être plus que ne peuvent faire les apôtres par leur prédication. Pour être en vérité à la source même de leur enseignement, c'est assez qu'elle soit là et que le Seigneur ait bien voulu la leur laisser « encore un peu de temps (4) ».

Au demeurant, elle est avec tous ses enfants « dans la communion fraternelle, dans la fraction du pain et dans les prières (5) ». Toute cette première application rituelle et sacramentelle des mérites de Jésus-Christ, cette première croissance de la sainte Église, le travail de forma-

(1) Actes, I, 21-22.
(2) Actes, II, 14 sv.; III, 12 sv.; IV, 8 sv.; etc...
(3) Voir *La Vie Spirituelle*, juin 1930, p. 204.
(4) Jean, XVI, 16 sv.
(5) Actes, II, 42.

tion, à certaines heures laborieux et difficile, des organes du corps mystique, ses premiers élans de vie intime comme de dilatation en ce monde, tout cela se fait au giron de la très sainte Vierge. Et voilà en quoi consiste l'extérieur du mystère, quant à cette dernière période de la maternité de Marie sur la terre.

II

Mais l'intérieur déborde de toute part. Il devient de plus en plus évident que les conditions de cette vie ne suffisent pas à l'exercice de cette maternité spirituelle. Et il me semble que j'entends la divine Mère nous répéter, à mesure précisément que la comprenant mieux nous l'entourons de plus de respect et de plus d'amour : « Mes petits, que votre cœur ne se trouble point... Oui, vous avez raison, croyant en votre Christ, de croire aussi en moi... Cependant, je vous l'assure, il vaut mieux pour vous que je m'en aille... Car là où je vais, je veux que vous veniez aussi. Y étant moi-même, je vous préparerai la place, et je pourrai faire plus que je ne puis à présent ici-bas pour vous attirer auprès de moi... (1). Ne me retenez donc plus, tant que je ne suis pas encore montée vers mon Fils. Mais dites à mes enfants que je monte, et que je sens que je m'en vais vers lui, qui est mon Dieu et votre Dieu (2). »

Et elle s'en va effectivement, la douce Vierge Marie. Il apparaît, à qui sait voir, que le meilleur d'elle-même est déjà dans les cieux et qu'elle n'a même pour ainsi dire plus à attendre que vienne comme Sauveur son Seigneur et son Fils (3). Évidemment cette femme est dans la Parousie du Christ bien-aimé. *Maran atha* : le Seigneur

(1) Jean, XIV, 1-3 ; XVI, 7.
(2) Jean, XX, 17.
(3) Phil., III, 20.

vient (1)! Usant du pouvoir qu'il possède de s'assujettir toute chair, il « transforme », insensiblement et avec le temps, pour le rendre semblable à son corps glorieux, ce corps de la très sainte Vierge d'où le sien a tiré sa substance immortelle (2). Ne sont-ils pas à eux deux un seul cœur et une seule chair? Marie n'est-elle pas celle qui a été conçue et qui a toujours vécu sans péché? Quoi d'étonnant qu'à son égard la mort, la redoutable mort, ait perdu sa victoire et n'ait plus son aiguillon, et qu'elle soit engloutie dans la victoire du Christ! N'est-il pas normal que cette créature unique, qui a donné naissance au Verbe incarné et qui nous a tous conçus en lui, soit appelée, bien avant nous tous et très peu après lui, à se revêtir d'incorruptibilité et d'immortalité (3)? Une exception pareille à celle de l'Immaculée-Conception appelle à présent la faveur de l'Assomption.

L'apôtre saint Paul laisse entendre que les chrétiens qui seront encore sur la terre au moment du second avènement de Jésus se verront « transformés » soudain sans passer par la mort (4). Ils auront ainsi le bénéfice de la dernière heure. Pour la très sainte Vierge, j'incline à croire qu'elle eut, au contraire, celui de la première heure. Elle fut « transformée » peu à peu mais au point qu'elle put même traverser la mort sans en subir la diminution ni les atteintes. J'aime à penser que le Christ, qui voulait donner à sa Mère un éclat sans égal dans la résurrection, s'est offert la joie divine de la rendre « incorruptible, glorieuse, pleine de force », même avant la mort et jusque dans la mort : dernier Adam devenu lui-même esprit vivifiant, il a travaillé de tout son pouvoir à faire aussi de la nouvelle Ève un même esprit vivifiant (5). Et c'est là,

(1) I Cor., XVI, 22.
(2) Phil., III, 21.
(3) I Cor., XV, 52-56.
(4) I Cor., XV, 51.
(5) I Cor., XV, 39-45. Appliquez à la Vierge tout ce haut enseignement de l'Apôtre concernant la résurrection des corps.

me semble-t-il, ce qui donne leur vrai sens aux derniers actes du mystère de Marie sur la terre.

« La Pentecôte, dit le P. Lemonnyer, a inauguré ce que l'on peut appeler, jusqu'à un certain point, la vie publique de Notre-Dame (1). » Cela est vrai et explique le rôle extérieur de la Vierge. Mais je trouve encore beaucoup plus vrai ce que dit un peu après le P. Lemonnyer : « Le ciel déjà l'avait prise tout entière. Rien ne parvenait plus, des choses de ce monde, à fixer vraiment son attention. Ce n'était pas l'extase, au sens habituel, avec son pauvre cortège de défaillances corporelles. Sa grâce était d'ordre plus relevé... Elle est aux prises avec cet amour qui, à force de grandir, a tout absorbé en elle, jusqu'à sa vie corporelle (2). » Elle est tellement morte avec le Christ et tellement ressuscitée avec lui, qu'elle est toute appliquée aux choses d'en haut et non pas à celles de la terre : jamais sa vie n'a été plus cachée en Dieu avec le Christ (3).

Sans doute il faut bien comprendre ici les choses. Nous aurions tort de nous représenter Marie « comme vivant à l'écart dans une retraite sévère... isolée dans un deuil inconsolable... enfermée dans ses chers souvenirs, ni même absorbée dans un solitaire et mystérieux commerce avec son fils glorifié (4) ». Elle se donne, comme nous l'avons vu, autant qu'il lui est possible de se donner. Et, d'ailleurs, elle a dans son cœur toute la paix du Christ, toute la joie de l'Ascension (5) et du Christ glorifié, toute la joie de la chrétienté naissante et des chrétientés à venir, avec cependant ce fond d'indicible tristesse qui prolonge et perpétue l'agonie rédemptrice. Mais précisément ces pensées et ces sentiments réunis font dans la vie intérieure de notre Mère un mélange de plus grandes choses que la terre n'en peut contenir et porter.

(1) P. Lemonnyer, *Notre-Dame*, ch. 27, p. 165.
(2) Ibid., ch. 28, p. 172.
(3) Col., II, 20; III, 1-3.
(4) P. Lemonnyer, *ibid.*, ch. 27, p. 165.
(5) Luc, XXIV, 52.

On peut dire en effet que les actes célestes de la maternité de grâce sont déjà commencés. Et sur cela même nous ne sommes pas réduits à de pures suppositions, nous avons des signes et des faits qui montrent que Marie est plus du ciel que de la terre.

Ainsi, dit le P. Lagrange, « la piété des enfants de l'Église tient pour assuré que le Christ ressuscité apparut d'abord à sa très sainte Mère... Jésus a consacré à elle seule avec Joseph trente ans de sa vie cachée : comment n'aurait-elle pas eu pour elle seule le premier instant de sa vie cachée en Dieu? Cela n'intéressait pas la promulgation de l'Évangile; Marie appartient à un ordre transcendant... Obéissons à une disposition voulue par l'Esprit-Saint en abandonnant cette première apparition de Jésus aux âmes contemplatives. Elle n'eut certainement pas les péripéties émouvantes de la manifestation du Christ à Marie de Magdala (1). » La très sainte Vierge entre avec son Fils et déjà disparaît quelque peu avec lui dans cet au-delà qu'il inaugure, lui qui « est la tête du corps, c'est-à-dire de l'Église, étant le principe, le premier-né d'entre les morts pour être en tout le premier (2) ».

A la Pentecôte c'est le même effacement qu'à Pâques. La sainte Écriture nous dit que Marie est là, mais rien de plus : comme s'il s'agissait d'une présence désormais plus mystique qu'elle n'est historique. L'Église naissante s'organise et se développe en cette présence et sous ce haut patronage de la Vierge, la chose est certaine, mais il n'en paraît rien ou quasi rien dans les écrits ni dans les actes apostoliques : comme si « cette femme de laquelle a été formé » le Christ (3) ne pouvait maintenant concevoir et aider les chrétiens que sur le plan des réalités éternelles. — Oui, c'est ainsi. La très sainte Vierge Marie, de son vivant même, s'efface de la scène de ce monde parce que sa maternité dépasse les choses de ce monde.

(1) P. Lagrange, *Évangile de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, p. 586.
(2) Col., I, 18.
(3) Gal., IV, 4.

Elle s'en va, la sainte femme, bien plus chargée d'âmes qu'elle n'est chargée d'ans. Toute affinée, toute intériorisée, toute extasiée, elle n'a l'air d'être absente que parce qu'elle est autrement et supérieurement présente. La volonté qu'elle a de nous donner toutes aides pour la vie de la grâce et le besoin que nous avons de recevoir cette aide maternelle, l'emportent vers Dieu avec une force égale. Ni sa prière ni son intercession ni son action ne sont dorénavant à la mesure du temps présent : une irrésistible intensité, une incommensurable immensité, la leur font dépasser. Tout ce qui arrive aux membres du corps mystique se répercute dans l'âme de Marie avec une sorte de retentissement en toutes manières illimité. Qui est faible sans qu'elle le soit aussi? Qui souffre scandale sans qu'un feu la dévore? Elle sent grandir en elle le souci de toutes les Églises, et pour elle c'est une application à laquelle elle ne peut plus suffire au jour le jour (1). L'éternité l'appelle et l'assume : elle conçoit trop grandement le Christ dans la gloire et les chrétiens dans le Christ. « Tout nous appartient, se dit-elle, le monde, la vie et la mort, le présent et l'avenir : tout est nôtre; mais nous-mêmes nous sommes au Christ, et le Christ est à Dieu (2). »

Assurément, je me rends compte qu'il y a bien de l'inexprimable dans ce tableau que j'essaie d'esquisser des dernières années de la Vierge, mais je ne pense pas qu'il y ait de l'invraisemblable ni de l'irréel. Comment donc se figurer concrètement cette assomption en Dieu?

J'ai dit plus haut ce qu'il me semble qu'un théologien peut dire de la possibilité de quelques lueurs intermittentes de vision béatifique dans la sainte âme de Marie (3). Si donc notre Mère fut favorisée quelquefois durant sa vie parmi nous — avec ou sans son corps, le sait-elle? Dieu

(1) II Cor., XI, 28-29.
(2) I Cor., III, 21-23.
(3) Voir *La Vie Spirituelle*, mai 1931, p. 144-146.

le sait — « de ce ravissement jusqu'au troisième ciel (1) », il est permis de croire que ce fut surtout aux approches de sa fin, ou du moins que le souvenir et l'effet de cette grâce se firent sentir alors plus fortement, et que c'est cela qui précipita la sainte Dormition. De là on peut soupçonner ce que furent le prodrome et la vraie nature de celle-ci : une sorte de simplification et de repliement des actes, le sommeil des puissances, le repos et une imperturbable sérénité de tout l'être, mais dans une véritable identification à Jésus-Christ et pour une adhérence à Dieu probablement toujours actuelle et si profonde que Marie « ne fait réellement plus qu'un esprit avec lui (2) ».

Mais, si l'on veut une théologie moins spéculative et plus positive que celle-là, je dirai par quels traits se dessinent à ma pensée les lignes admirables de cette vie montante de la Vierge.

Je songe à ce jeune diacre Étienne, « plein de foi, de sagesse et d'Esprit-Saint,... plein de grâce et de puissance (3) ». Le martyre qu'il soutient pour le Christ et l'ardent amour qu'il a pour lui le jettent dans une telle extase que, « rempli du Saint-Esprit et fixant les regards vers le ciel, il voit la gloire de Dieu et Jésus debout à la droite de Dieu, et il dit : « Voici, je vois les cieux ouverts et le Fils de l'homme debout à la droite de Dieu (4) ». Et lorsque l'étonnant jeune homme succombe sous les clameurs et sous les coups, il a encore la force de crier à genoux, plus fort que ses bourreaux, cette prière à son Sauveur bien-aimé : Seigneur, ne leur impute pas ce péché. Puis, tranquillement, se sentant mourir, il poursuit : Seigneur Jésus, reçois mon esprit (5)! Cet héroïque enfant, puisqu'il aime tant le Christ, nul doute qu'il ne soit le fils chéri de la Vierge. Et cette grâce même qui

(1) II Cor., XII, 2-3.
(2) I Cor., VI, 17.
(3) Actes, VI, 3, 5, 8.
(4) Actes, VII, 55-56.
(5) Actes, VII, 59-60.

fleurit si magnifiquement sur la jeunesse sacrifiée du premier martyr, comment ne produirait-elle pas des fruits encore plus mûrs et plus beaux, de vision et d'union, dans l'âme de la sainte Mère au terme de son long mérite?

Si nous croyons fermement que la suprême prière d'Étienne engendre la conversion de Paul, que dirons-nous donc de l'efficacité des prières de Marie? Ceci ne se voit que dans la communion des saints, telle qu'elle a lieu dans le Christ Jésus : la revanche de ce jeune chrétien qui meurt en remettant son âme à son Sauveur a consisté à faire passer sa propre compréhension et son zèle ardent dans l'âme du rival qui enrageait de le faire mourir, de sorte que le persécuteur, plus même que n'aura fait sa victime, à son tour vivra du Christ et se consumera pour lui. Mais qui donc peut être seulement comparé à la très sainte Vierge dans ces sortes d'échanges spirituels? Elle est unique, à part, et on peut dire en tête, dans la communion des saints. Et personne ne peut l'égaler quant à l'abondante réversibilité des mérites ni quant à la puissante efficacité des suffrages.

Nous admirons beaucoup l'Apôtre d'être si élevé et si absorbé dans « l'intelligence et la louange de cette grâce glorieuse et magnifique par laquelle il plaît à Dieu de nous sanctifier dans le Bien-Aimé (1) ». Mais comment ne pas songer que la Vierge le dépasse beaucoup dans cette contemplation mystique? « Le Dieu et Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, en nous comblant dans le Christ de toutes les délicatesses des bénédictions spirituelles et célestes,... ne nous a-t-il pas dans son amour prédestinés à devenir par ce même Jésus-Christ ses fils (2) », à lui et à elle? Dès lors, il nous est impossible de douter qu'elle soit engagée plus que personne, et tout à proximité de Dieu même, dans la connaissance et communication de

(1) Éph., I, 6.
(2) Eph., I, 3, 5.

ce Christ qui prend possession de toutes choses, s'étale en toute sa Plénitude et rassemble en lui ciel et terre (1). La très sainte Vierge, dit le P. Lagrange dans le passage que je citais tout à l'heure, « est associée comme Mère à la Paternité de Dieu » sur le Christ et sur nous, et c'est pourquoi elle appartient à un ordre de choses qui n'est plus de ce monde mais qui est tout spirituel et tout céleste (2).

Pour ma part je ne puis douter qu'après l'Ascension et avant même d'être entrée effectivement dans sa gloire, l'humble Vierge n'ait passé le reste de ses jours en des méditations supérieures à celles, pourtant si hautes, que nous transmet l'épître aux Hébreux. Marie s'extasie littéralement à transformer en liturgie du ciel la religion que son Fils a pratiquée, avec elle, sur la terre. Elle voit « le Christ, lorsqu'il paraît comme grand-prêtre des biens à venir, traverser un tabernacle qui n'est pas fait de main d'homme, pénétrer avec son sang jusque dans le saint des saints, une seule fois pour toutes puisque la rédemption qu'il a remportée est éternelle ». Elle voit « ce sang du Christ possédé d'un esprit éternel... et le Christ lui-même médiateur d'une nouvelle alliance », éternelle celle-ci et parfaitement définitive (3). Elle voit que son Fils « est entré dans le ciel même, afin de se tenir dorénavant en présence de Dieu pour nous... après qu'il s'est manifesté une seule fois, sur la fin des siècles, pour abolir par son sacrifice unique le péché de la multitude humaine et rendre parfaits pour toujours ceux qui sont sanctifiés en lui (4)... » Assurée « d'avoir accès » là où est sa chair et son sang, le fruit béni de ses entrailles, le grand-prêtre qu'elle a si bien servi, Marie « s'attache inébranlablement à son espérance... avec d'autant plus d'ardeur qu'elle voit approcher le grand jour (5) ». Tout son

(1) Col., I, 19-20; Eph., I, 10; Jean, I, 16.
(2) P. Lagrange, *L'Évangile de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, p. 586.
(3) Hébr., IX, 11-22.
(4) Hébr., IX, 24-X, 14.
(5) Hebr., IX, 19, 21, 23.

être n'est plus qu'un élan vers les biens à venir, tout son temps n'est plus qu'une aspiration vers l'éternité. Sa foi s'est élevée à un tel degré de perfection que notre Mère possède vraiment en soi, comme à portée de ses enfants, la pure « substance de tous nos espoirs et la certitude des réalités qui ne se voient pas (1) ».

Le dirai-je enfin? Je me représente la très sainte Vierge largement pourvue, tout au long de ses années d'assomption, de « révélations ou apocalypses » assez semblables en leur genre à celles dont serait favorisé sur ses vieux jours « Jean, notre frère (et son cher fils à elle); celui-là même qui eut tant de part (avec elle) à la tribulation et au royaume et à la persévérance en Jésus ». Étant plus « ravie en esprit » que saint Jean, l'étant d'une façon plus habituelle et sur un mode plus simple, Marie a dû vivre longuement une profonde et spirituelle apocalypse (2). Elle a dû recevoir en son cœur et repasser constamment dans la mémoire de son âme, sous une forme extrêmement grandiose et tout à fait épurée, ce grand message du Christ éternel qui ouvre un jour si saisissant sur le secret de la vie des Églises et des âmes, sur le sort de la chrétienté à travers les âges et sur son achèvement dans la Jérusalem céleste. Qui donc eût été plus apte que Marie à embrasser ces synthèses prodigieuses où se dévoile, en tout, le vrai des événements et des choses, où le Christ apparaît dans la totalité de son être et de son règne? Le ciel et la terre formant comme un seul monde entre les mains de Dieu, lequel fait tout concourir au bien de ses élus, la sainte humanité du Sauveur régnant avec Dieu dans le ciel et agissant si puissamment sur la terre dans ses Églises et par le monde, les forces de l'Antéchrist matées d'avance et déjà vaincues par le Christ, tout le genre humain mûrissant depuis l'Incarnation son dernier âge et la Jérusalem céleste étant déjà une réalité actuelle,

(1) Hébr., XI, 1.
(2) Apoc., I, 1, 9.

toutes ces choses qui sont les pensées maîtresses de l'Apocalypse ne sont-elles pas des plus familières à l'âme de la Vierge? (1)

Je crois, pour ma part, cette sainte âme inondée de ces hautes visions qui lui font dépasser les temps et les espaces, lui dévoilent les immensités spirituelles et la transportent déjà dans le ciel. Elle sait d'ailleurs, elle sent en elle — et c'est là le côté le plus profond et le plus divin de la synthèse apocalyptique — l'actualité et l'intériorité de ce grand Règne de Dieu et du Christ. Il ne lui échappe pas qu'il y a une sorte de continuité secrète entre le ciel et la terre et que, si les races de la terre sont déjà là-haut en « foule innombrable », les fidèles ont dès ici-bas le ciel dans leur âme (2). Aussi bien, sous ce jour qui l'inonde, ce n'est pas seulement l'esprit de notre Mère qui s'ouvre à la lumière d'en-haut, c'est son cœur, avec la tendresse inouïe de sa charité pour tous, qui achève de se dilater à la mesure du Cœur de Jésus et de s'accorder au rythme éternel. A ce compte il est visible que la maternité céleste est imminente et que le mérite touche à sa récompense.

On voit quel est en tout ceci le thème de mes élévations. Il est facile à saisir et me paraît indiscutable. Il consiste à relever, dans la vie intense de cette première Église qui sort toute frémissante du Christ même et n'aspire qu'à le rejoindre, tout ce qu'il y a de plus chrétien, de plus spirituel, de plus mystique, tout ce qui par la suite pourra bien se retrouver chez les plus grandes âmes mais en un sens ne sera jamais dépassé, à relever tout cela, dis-je, sur les données les plus sûres et les plus positives, et à l'attribuer en plus grande proportion à celle

(1) Cf. P. Allo, *L'Apocalypse*, p. XCIV et sv.

(2) On sait que cette grande idée de la vie éternelle, déjà commencée ici-bas, fait le lien entre l'Apocalypse et le Quatrième Évangile, cf. P. Allo, *loc. cit.*, p. XCVI, 313, etc...

qui est dès à présent l'*Alma Mater* du Christ et des Églises. C'est par là que je vois cette femme bénie entre toutes « devenir esprit vivifiant ».

Au moment où elle arrive au terme de sa carrière terrestre, la bienheureuse Vierge incarne véritablement en sa personne et dans sa vie la plus haute perfection et la plénitude même de la grâce chrétienne. Cette eau vive dont elle s'est abreuvée au contact du Verbe incarné est devenue en elle une source jaillissant en vie éternelle (1) et déjà prête à se communiquer à tous. Cette période d'assomption, ces suprêmes instants de la Vierge rejoignent concrètement le temps et l'éternité, le régime de la grâce et celui de la gloire. Terrienne, la Mère de Jésus l'est encore; céleste, elle l'est déjà tellement! Elle n'a pas fini de vivre son étonnante histoire ni de mêler son existence à celle de ses enfants, mais elle le fait avec une si sereine élévation, avec une tendresse si inépuisable et par des actes si essentiellement spirituels qu'on la dirait déjà enlevée à la terre et nous dominant tous, « afin que quiconque croit ait en Jésus (et en elle) la vie éternelle (2) ».

En cela, et jusqu'au bout, elle remplit envers nous son rôle maternel avec une perfection qui ne s'arrête pas de grandir. Elle nous a mérité toutes aides. Elle nous mérite toutes grâces et toute joie (3). De même qu'elle a vécu devant nous par la grâce de l'Immaculée-Conception nos commencements et nos progrès, de même par cette victorieuse grâce de l'Assomption elle prélude à tous nos achèvements dans le Christ. A la précocité des origines répond cette prématurité des fins dernières, et ceci comme cela est l'exemple le plus éclatant, le gage le plus certain, du salut apporté par Jésus (4).

(1) Jean, IV, 14.

(2) Jean, III, 15.

(3) Les âges et les pays chrétiens auront mille fois raison de décerner à la très sainte Vierge les beaux titres de cette sorte : Notre-Dame de Toutes-Aides, de Toute-Grâce, de Toute-Joie, etc...

(4) A tout ceci je trouve un appui positif dans les deux livres les

A l'élite de ses enfants Marie ouvre les plus hautes voies de la mystique. A la multitude elle prépare les secours, même les plus modestes mais tous infiniment précieux, de la persévérance finale. Par sa façon de vivre et de mourir, on peut dire qu'elle aura vraiment, comme une bonne mère, expérimenté et préparé tous les états et tous les âges de la grâce chrétienne, et gagné cette grâce même. Réellement, dans le mystère de son Assomption, elle fraye à tous les prédestinés un passage triomphal à travers la mort et par delà la mort, sur tout le trajet, autrement si angoissant, de cette vie à l'autre, du temps à l'éternité. Grâce de l'Assomption, ne cessez donc de descendre et de vous diffuser parmi les chrétiens!

Sans doute nous avons déjà vu et reçu tout cela en Jésus-Christ. Et il y a entre lui et sa sainte Mère un parallélisme frappant, une répétition voulue, dans l'enchaînement des mystères. Mais j'ose dire que ces mystères sont plus à notre portée et en quelque sorte plus rassurants chez elle que chez lui. Avec le Christ notre cher Sauveur nous sommes encore en pleine lutte et dans tout le tragique de la Rédemption : avec la Vierge notre Mère nous sommes en pleine victoire et dans la paix du Christ glorifié. Il apparaît ainsi que notre divin Chef, au prix de son sang versé sur la croix (1), a vraiment renouvelé et transformé nos fins dernières, pour Marie d'abord, pour nous ensuite (2).

Toute la douceur qui se répandra désormais sur la mort des chrétiens, on peut être sûr qu'elle découle du trépas de la très sainte Vierge : une mort qui a pour ainsi dire perdu sa rigueur et ses affres et qui n'est plus que la mise en liberté de l'âme et sa parfaite consommation en Dieu, voilà en effet celle de notre Mère. Aussi, avec plus de

plus spirituels du Nouveau Testament, le Quatrième Évangile et l'Apocalypse. La haute spiritualité qui s'en dégage donnerait de la précision à nos pensées et nous rendrait plus concrète l'idéale figure de la Vierge. Voir P. Allo, *loc. cit.*, p. CXC à CXCVIII.

(1) Col., I, 20.

(2) *Somme*, III^a^, qu. 56, art. 1, concl. et sol.

grandeur encore que le cher saint Joseph, elle nous a singulièrement mérité les grâces de la bonne mort (1).

Aussitôt après sa mort Marie a vu Dieu face à face. Néanmoins son âme a vécu dans l'état de séparation d'avec son corps. Il est vrai qu'elle n'y a demeuré que très peu. Mais ce peu aura suffi à de grandes choses : il aura constitué la bienheureuse Vierge dans le patronage qu'elle exerce sur les âmes pour la durée de leur séparation d'avec les corps, et ce patronage est sans doute très providentiel et plus bienfaisant qu'on ne pense. Si Jésus-Christ a permis que sa sainte Mère, comme lui, « mourût toute notre mort pour vivre toute notre vie (2) », ce n'est pas en vain. Or il me semble que, « pour avoir été saisie par la mort quant à la chair mais par la vie quant à l'esprit (3) », Marie a reçu mission de visiter en esprit les âmes séparées, celles qui vivent à l'état d'esprit (4), et de les assister spirituellement dans tous les événements qui leur arriveront pendant ce long intervalle (5).

Sainte Vierge Marie! Parce qu'elle est la servante et la reine que son Seigneur ne peut pas à proprement parler mettre en jugement, elle reçoit l'éminent pouvoir d'intervenir et de plaider dans le jugement de ses enfants. Parce qu'elle est toute belle et toute pure en son âme, elle a le grand souci et doit avoir le singulier pouvoir d'alléger et d'abréger le purgatoire de ses enfants. Parce qu'elle a laissé son corps virginal, tabernacle du Verbe incarné, à une tombe qui n'a pu le retenir, elle est devenue la grande maman chargée de veiller séculairement sur la cendre des siens.

(1) Nous dirons : Notre-Dame de la Bonne Mort.
(2) Parole de G. Frommel.
(3) I Pierre, III, 18.
(4) I Pierre, III, 19.
(5) Je m'inspire ici des méditations de saint Thomas sur la descente du Christ aux limbes lorsque Jésus était lui-même précisément âme séparée, *Somme*, III*, qu. 52, passim : question difficile assurément, obscure par la force même des choses, mais pleine de suggestions de toute sorte sur l'action du Christ immortel et sur sa présence parmi les siens.

Si enfin, bien peu de temps après la mort, l'âme de Marie fut réunie à son corps et lui rendit la vie en l'assumant au ciel et en l'associant à sa gloire, cette résurrection anticipée, qui est le dernier acte, l'ultime péripétie, du mystère que nous méditons, nous touche aussi au point le plus sensible. Ajoutée à la résurrection du Christ, elle dénonce l'exceptionnelle grandeur de la Vierge aussi bien dans l'ordre de l'être que dans celui de la sainteté. Elle démontre à la fois ce que Marie a été sur la terre et ce qu'elle sera dans le ciel. Et en même temps, parachevant ainsi la maternité spirituelle, elle est le gage de la résurrection de la chair et fournit les prémices de notre complète assomption en Dieu. L'Assomption de notre Mère faisant suite à l'Ascension de Notre-Seigneur est l'annonce et le commencement de tout un monde. C'est le ciel ouvert et localement constitué. Ce sont plus que des promesses et que des espoirs, ce sont des arrhes. Nous vivons déjà dans la sphère de ces deux grands êtres qui sont au ciel notre nature en corps et en âme. Une force immense dérive d'eux et nous attire vers eux, nous remplit de leur influence, puisqu'ils sont là-haut « pour nous offrir, pour nous amener à Dieu (1) ».

De là vient que, nous leurs serviteurs et tout leur peuple saint, nous sommes pleins du souvenir de leur si heureux trépas, non moins que de celui de leur prompte résurrection d'ici-bas comme aussi de leur glorieuse montée là-haut (2).

En vérité, ô Mère, vous aviez grandement raison de le dire : « Il vaut mieux, même pour vous, que je m'en aille. Je m'en vais, mais je ne vous laisse pas... Je ne vous laisse pas orphelins (3)... »

Passe-Prest.

Fr. R. Bernard, O. P.

(1) I Pierre, III, 18.

(2) Paraphrase de la belle prière après l'Élévation : « Unde et memores, Domine, nos servi tui... »

(3) D'après Jean, XVI, 7; XIV, 18.

Le Bienheureux Jean Soreth

Réformateur des Carmes et fondateur des Carmélites

1394 (?)-1471

Le religieux.

Un siècle avant sainte Thérèse, un Carme de France, le B^x^ Jean Soreth, réformait un grand nombre de couvents de son Ordre et fondait les premiers monastères de Carmélites en Belgique, puis à Vannes, en Bretagne.

Il naquit au pays de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, dans la bonne ville de Caen, en 1394, disent les Normands (1), en 1420, disent d'autres auteurs, et fut baptisé dans l'église Saint-Jean. Tout près de sa maison paternelle se trouvait le couvent des Carmes, dont on voit encore la chapelle, convertie en magasins, et une partie des cellules, rebâties au XVIII^e^ siècle, à cinquante mètres du port, dans la rue qui porte leur nom (2).

A cette époque, la Normandie gémissait sous la domi-

(1) Voir la *Notice*, par M. le chanoine Cosson, chez Yve Dornin, Caen, 1902. — Articles de la *Semaine Religieuse* de Bayeux-Lisieux, 1878.

(2) L'immeuble est facile à reconnaître avec ses deux étages et mansardes de 14 fenêtres chacun, les deux grilles qui donnaient accès à la cour des servitudes et à la cour d'honneur de la chapelle. Une vierge moderne a été placée sur le porche avec l'ancienne ins-

nation anglaise, arrivée à l'apogée de sa puissance entre notre défaite d'Azincourt et le miracle de sainte Jeanne d'Arc. Un événement religieux laissa une grande impression à Caen et dans la pieuse famille du futur réformateur : le passage de saint Vincent Ferrier. Un an avant sa mort, lorsqu'il transformait les populations de la Bretagne, le roi d'Angleterre, Henri V, alors au château de Caen, le fit venir, un peu par curiosité, en 1418. « Maître Vincent se dirigea vers Caen, en Normandie, où il prêcha trois fois devant le roi d'Angleterre, les Grands de la Cour et une foule considérable de tous pays, qui le comprirent parfaitement comme s'il avait parlé la langue de chacun des auditeurs (1). » On sait que le Saint était catalan et parlait uniquement sa langue maternelle.

Avec les Anglais, les parents de Jean Soreth purent constater cette merveille, et un autre grand miracle, opéré en faveur d'un enfant de dix ans, originaire de Saint-Lô. La foi était vive dans le cœnr de ces bons chrétiens : ils confièrent leur enfant aux Pères Carmes pour lui donner une première instruction élémentaire, et quand ils apprirent qu'une vocation religieuse se dessinait dans son cœur, loin de faire opposition, il s'estimèrent très heureux de le voir entrer au noviciat.

Une fois encore, nous devons remarquer que les biographes ne s'entendent pas sur les dates de cette vie si intéressante, et, sans attendre les prochaines conclusions des critiques, nous suivons provisoirement la chronologie du chanoine Cosson. Ce prêtre érudit, qui a souvent collaboré avec les Carmélites de Caen, pour écrire la *Vie de*

cription : *Virgini, Decor Carmeli.* Le bel autel du XVII[e] siècle a été transporté dans l'église paroissiale, avec les deux grandes statues si vivantes de saint Joseph et de sainte Thérèse. D'autres souvenirs et des tableaux sont conservés en ville.

(1) *Procès de canonisation*, Toulouse, déposition de Gilles Morelli.

sainte Thérèse, place l'ordination du jeune lévite en 1420, dans sa vingt-sixième année. « Si riche qu'il parût déjà de science et de sainteté, ses Supérieurs furent d'avis de donner son plein développement à cette belle intelligence et de l'appliquer six ans encore à l'étude de la théologie et de l'Écriture Sainte. Jean Soreth demeure donc à Paris jusqu'en 1426, disciple toujours humble et modeste, bien qu'il fût déjà digne de prendre place parmi les maîtres. »

Ensuite, pendant sept ans, il se livre à la prédication en Normandie avec le plus grand succès, puis il fut chargé d'enseigner l'Écriture Sainte au couvent des Carmes de Paris (1433), et la théologie à Caen (1436), dans la nouvelle Université que le Pape venait de fonder, à la demande du roi d'Angleterre. Il fit connaître le Maître des Sentences à ses nombreux élèves, captivés par ses explications lumineuses et, pour légitimer la valeur de son enseignement, malgré son âge avancé, il vint prendre ses nouveaux grades à l'Université de Paris. « Il rapporta le bonnet de Docteur, nous dit M. Cosson, après une joute mémorable dans laquelle maître Ferrand, dialecticien célèbre, perdit son surnom d'invincible. »

Quatre ans plus tard, son Ordre lui confia de plus hautes fonctions. Le jour de la Pentecôte 1440, notre compatriote, définiteur et délégué de la Province, fut nommé Provincial à l'unanimité au Chapitre Général d'Asti. A partir de ce jour, Jean Soreth ne sera pas seulement l'administrateur des couvents de France, mais, pénétré de la nécessité d'une réforme, il se livrera avec toute son âme à cette œuvre urgente mais difficile à conduire à bonne fin.

Le Réformateur des Carmes.

La Providence réservait ce saint religieux pour relever l'Ordre, non seulement en France, mais dans les autres

nations, et jeter les bases d'une réforme qui sera définitive avec saint Jean de la Croix. Dieu lui prépara les voies en temps opportun et lui donna un courage à la hauteur de cette entreprise.

La guerre de Cent ans avait fait de grands ravages dans tous les rangs de la société : elle prit fin en 1450, et les Anglais, trop influents dans les Universités de Paris et de Caen, furent définitivement chassés de Normandie après la bataille de Formigny. L'unité nationale, une fois reconstituée, le travail du réformateur allait devenir plus facile dans nos provinces.

Sur ces entrefaites, le Prieur Général vint à mourir, et tous les suffrages se portèrent sur Jean Soreth, dans le chapitre d'Avignon (1451). Le nouveau Supérieur, pour agir avec toute l'autorité nécessaire, se hâta de faire confirmer son élection par le Pape Nicolas V, auquel il exposa tout son plan de réforme et de fondation des Carmélites. Avec les pouvoirs les plus étendus, il commence la visite des couvents de France, de Belgique, d'Angleterre, d'Allemagne, d'Italie, de Sicile, accompagné d'un seul religieux, et, lorsqu'il ne marche pas à pied, monté sur une mule. Inutile de raconter ses longues fatigues, décrites par un de ses disciples, Gauthier de Terre-Neuve, en 1489 (1). La plus dure épreuve, pour son cœur de père, fut de rencontrer des résistances quelquefois violentes, comme à Cologne, à Helma, à Nantes : heureusement, il trouvait une douce compensation dans les maisons qui acceptaient généreusement les sacrifices demandés, ainsi à Malines, Mayence, Gand, Liége, Arras, Paris, Angers, Vannes.

Pour faire disparaître les abus provenant de la mitiga-

(1) Le manuscrit de ce religieux fut publié en 1625, par le P. Léon de Saint-Jean, ancien prieur d'Angers.

gation de la pénitence corporelle, accordée trop charitablement par le Pape Eugène IV, Jean Soreth réunit trois fois le Chapitre Général, à Paris, à Bruxelles, à Aurillac. Les Papes Pie II, Paul II, Calixte III, apportent leur autorité apostolique et les censures ecclésiastiques afin de ramener ce grand Ordre vers la primitive observance des ermites de Palestine. Des statuts sont également approuvés pour ranimer la vie de solitude et d'oraison, renforcer les études et stimuler le zèle des missionnaires.

Les *Constitutions* du B^x^ Soreth sont datées de 1462. On en trouve un exemplaire chez les Carmes déchaussés de Bruges (1), elles ont servi de bases à toutes les réformes postérieures dirigées par les RR. PP. Audet et Rubeo, surtout en Italie et en Espagne, de 1563 à 1578. Avouons que les Carmes de Tolède et de Pénula ont bien mal interprété les articles concernant les rebelles et les révoltés, en les appliquant, sans l'ombre d'un ménagement, à saint Jean de la Croix, victime de son attachement à la Réforme (2).

L'œuvre du Bienheureux produisait des fruits merveilleux et donnait des promesses qui furent complètement réalisées, au siècle suivant, par sainte Thérèse : aussi, le Pape Calixte III voulut reconnaître les mérites de Jean Soreth, en le nommant cardinal, mais le Carme supplia de le laisser achever son travail chez les religieux et chez les Carmélites qu'il venait d'instituer.

Le fondateur des Carmélites.

Un Tiers-Ordre existait déjà dans plusieurs centres religieux : il le fit approuver par le Pape Nicolas V et

(1) Cf. *Vie de saint Jean de la Croix*, par le P. Bruno de J.-M., Carme déchausé. In-8° écu, Paris, Plon. *Notes*, p. 378.
(2) Bruno, *ibid.*, pp. 172, 173, 340, 358.

chercha dans cette association des femmes d'élite, capables de se réunir en communauté sous l'austère discipline de Notre-Dame du Mont-Carmel. La très sainte Vierge devait bénir ses efforts et lui permettre d'ouvrir les cloîtres de la Réforme aux vierges appelées à une vie d'oraison plus élevée et d'immolation volontaire. Nous citons M. le chanoine Cosson : « En 1453, il établit à Gueldre (Belgique) le premier couvent des Carmélites; peu après, le second à Liége; dix ans plus tard, le troisième, près de Vannes. La fondatrice de ce dernier fut la Bienheureuse Françoise d'Amboise, duchesse de Bretagne. Veuve à trente ans et, depuis lors, résolue à s'ensevelir dans un cloître comme l'avaient fait les reines de France, elle consulta notre Bienheureux en 1459 sur ce dessein qu'elle nourrissait depuis deux ans. Lorsqu'elle eut fait connaître ses aspirations, il lui apprit que son idéal de vie religieuse était réalisé par les carmélites de Gueldre et de Liége. A une demi-lieue de Vannes, le Carmel du Bon-Don fut construit selon ses plans et la veille de la Toussaint (1463?) il y amena neuf religieuses dont la duchesse ne tarda pas à devenir la compagne. C'est encore lui qui reçut ses vœux et qui lui donna son voile de professe bénit par l'évêque de Vannes (1). » Les anciennes Carmélites venaient de Belgique (2).

Après ces fondations de trois couvents de Carmélites au

(1) *Le Bienheureux Soreth*, p. 21. Voir *La Vie de la B^e^ Françoise d'Amboise*, par le cardinal Richard.

(2) Plus tard, avec l'aide des Dominicains qui favorisent tous ses désirs de perfection religieuse, la sainte duchesse transporta ses Carmélites près de Nantes, dans le monastère des Couëts, où elle mourut en 1485. A la Révolution, ses filles furent dispersées, mais elles sauvèrent les reliques de leur fondatrice, dont le culte fut reconnu et confirmé dans le diocèse de Nantes, en 1863, par Pie IX.

Les Carmélites de Belgique sont venues se fixer à Liége, près du Mont-Cornillon sur des ruines sanctifiées par sainte Julienne, à qui nous devons les grandes solennités de la Fête-Dieu.

XV^e^ siècle, quelques lecteurs peuvent être surpris de ce que le nom du Bienheureux Soreth ne paraisse pas à Avila ou dans les écrits de saint Jean de la Croix : il est donc utile de donner les raisons de ce silence.

D'abord, nos premières Carmélites étaient très éloignées d'Espagne, et nous ne voyons pas que le réformateur ait eu beaucoup de succès au delà des Pyrénées : son nom était proscrit par les vieux Mitigés, comme le fut plus tard le nom de saint Jean, et ils ne toléraient que quelques rares maisons réformées, à la condition qu'eux-mêmes ne fussent pas inquiétés dans leur petite vie monacale. Le P. Bruno nous dit que, dans le feu du grand conflit entre Mitigés et Déchaussés, à Avila (1575-1576), le R. P. Père Rubeo, Maître Général, se plaignait d'avoir trop souffert avec la congrégation d'Albi et celle de Mantoue, qui avait supprimé dans ses *Constitutions* le nom même du B^x^ Soreth (1). On peut facilement croire que d'autres couvents, peu fervents, prirent la même mesure, pour enlever toute idée de réforme, et c'est ainsi que sainte Thérèse eut difficilement connaissance des initiatives prises avant elle, dans des provinces très éloignées.

D'ailleurs, quand la sainte entra au couvent de l'Incarnation, en 1535, elle ne trouva, pour la diriger, que des Mitigés; vingt ans seulement auparavant, ils avaient accepté de confesser cette communauté de dames pensionnaires, qui n'avaient pas même la règle du Tiers-Ordre du B. Soreth. Les règlements qu'ils établirent ne ressemblaient guère aux *Constitutions* de Liége et de Vannes (2). Aussi sainte Thérèse fut obligée, pour faire une réforme, de fonder le couvent de Saint-Joseph, dont la règle, comparée avec celle du B. Soreth, doit présenter bien peu de différences.

(1) *Vie de saint Jean de la Croix*, p. 152.
(2) *Ibidem*, p. 127.

La mort du Bienheureux. Son culte.

Le B. J. Soreth revint en France au printemps de 1471. Il visita le couvent d'Angers, qui était, en Occident, l'un des plus anciens de l'Ordre et qui tient son nom d'une statue miraculeuse de N.-D. de Recouvrance. Par ses exhortations paternelles, ses prières et ses exemples il y établit la Réforme. De là, il partit dans le même dessein pour Nantes, avec deux religieux, dont l'un devait rester Prieur du monastère réformé; mais, ils trouvèrent une résistance des plus opiniâtres et des plus coupables. Le saint religieux, épuisé, torturé par la souffrance physique et morale, se hâta de revenir à Angers, de mettre ordre aux affaires des Carmes, et se préparer à la mort.

Il reçut le saint Viatique et l'extrême-onction en présence de ses Frères. On l'entendait murmurer suavement la parole de saint Bernard : « O Jésus, soyez-moi Jésus! » et ces invocations non moins touchantes : « Vierge Marie, protégez votre serviteur. Reine de mon cœur, je vais enfin vous voir et vous posséder. » C'est ainsi qu'il expira dans la paix de l'âme et la joie des saints, le 21 juillet 1471, après soixante-dix-sept ans (?) de vie religieuse (1).

Son corps fut déposé dans la chapelle primitive, près de l'autel, et lorsque les Carmes bâtirent un nouveau couvent, ils transportèrent ses ossements derrière le grand autel dans le passage qui conduisait à l'autel de la sainte Vierge. Les pèlerins affluaient pour prier N.-D. de Recouvrance et le saint réformateur qui opérait de nombreux miracles, un jour même, en présence du Roi René (2).

(1) Cf. Cosson, *Le B. J. Soreth.* — Grandet, Dom Chamard, *Saints personnages de l'Anjou*, II, p. 365. — Sources : Trittenhem (1494) : *Liber de scriptoribus ecclesiasticis.* Walterius de Terra-Nova (1489) traduit par Léon de Saint-Jean, mort à Paris en 1671.

(2) La description de ce couvent, le texte de l'épitaphe du Bien-

La brutalité des guerres de religion vint briser l'essor de la vie religieuse à Angers. Le 19 avril 1562, les Huguenots firent irruption chez les Carmes, dévastèrent l'église, brûlèrent les archives qui relataient les prodiges obtenus par l'intercession du Bienheureux. Au XVII^e^ siècle, de belles restaurations furent faits par M. de Charnacé, et le R. P. Théodore Stati, Général de l'Ordre, fit relever les ossements de son prédécesseur, pour les enfermer dans une précieuse cassette, qui a disparu pendant la Révolution. Dans cette grande tourmente, tout fut saccagé; la belle bibliothèque de 7.000 volumes et manuscrits fut livrée au pillage, la chapelle et les cloîtres furent vendus, et aujourd'hui, après les incendies et démolitions du XIX^e^ siècle, il ne reste plus que quelques murailles, qui vont disparaître avec la si curieuse Tour des Druides (1).

A Caen, les vestiges des Carmes sont mieux conservés, et, au commencement de ce siècle, les paroissiens de Saint-Jean ont élevé, dans leur église, une belle statue représentant leur célèbre compatriote. L'artiste s'est inspiré d'un vieux tableau, conservé dans une communauté de la rue de Langannerie, pour reproduire les traits du saint; en souvenir de sa conduite héroïque en Belgique, il

heureux ont été reproduits par M. le chanoine Urseau, président de la Société Archéologique : les plans sont conservés chez les Carmélites d'Angers. Le panorama qui s'offrait aux regards des pèlerins, sur le quai des Carmes, était des plus imposants. De l'autre côté de la rivière, à l'Orient, se dressait devant eux le rocher d'ardoise, sur lequel, à cinquante mètres de hauteur, les ancêtres avaient bâti la cathédrale Saint-Maurice, avec sa façade audacieuse et ses clochers dressés jusqu'aux nues; le palais épiscopal du XII^e^ siècle, la vieille cité dominaient les ruines du mur romain, et les hautes tours du vaste château-fort, bâti par saint Louis, achevaient ce décor tout rempli de la piété, de l'élégance et de la force du Moyen-Age.

(1) Cf. *Revue de l'Anjou*, 1893, p. 397-404; article de M. le chanoine Urseau, avec nombreuses références. — *Dictionnaire historique* de M. Célestin Port, I, p. 71.

lui a mis un ciboire entre les mains. En effet, la résidence habituelle de Jean Soreth était Liége : pendant une révolte des habitants contre le Prince-Évêque, il tint tête à la foule en délire, mais rentra chez lui, couvert de blessures et crachant le sang. Plus tard, en 1468, lorsque Charles le Téméraire livrait la ville au fer, au feu, au pillage, Jean Soreth sauva les saintes Espèces : sous les regards étonnés des pillards et des impies, il recueille les hosties jetées sur le sol et rapporte le ciboire dans l'église de son couvent. C'est en souvenir de cette scène qu'il est représenté portant le vase sacré (1).

En 1866, son culte immémorial fut reconnu par le Pape Pie IX, et l'Ordre du Carmel inscrivit sa fête au 19 septembre, pendant que le diocèse de Bayeux-Lisieux la célèbre en juillet. Ainsi, la petite Sainte de Lisieux et le fondateur des trois premiers couvents de Carmélites reçoivent les honneurs de l'Église, dans le même diocèse d'origine.

Angers.

L. Royer, O. M. I.

(1) Près de la statue du Bienheureux se trouvent le tombeau et l'épitaphe de M. de Bernières : paroissien de Saint-Jean, il avait élevé, dans une rue voisine, l'ermitage qui abrita M. de Renty, les mystiques de Caen et plusieurs apôtres célèbres du Canada. Tout près de l'église on voyait aussi l'oratoire où vécut saint Jean Eudes, avant de fonder ses deux familles religieuses et son séminaire de Caen, maintenant devenu la Mairie.

Les Grands-Carmes et le Tiers-Ordre célèbrent maintenant la fête du B^x^ Soreth le 30 juillet.

Les moniales dominicaines d'Oetenbach et leur expérience mystique

La toute récente édition des *Vitae Sororum* d'Unterlinden (1) par Mme Ancelet-Hustache qui avait déjà donné un charmant petit livre tiré de la Chronique de Töss (2) rappelle l'attention vers la floraison mystique qui s'épanouit dès le XIII[e], mais surtout au XIV[e] siècle dans les monastères de religieuses dominicaines en Suisse et en Alsace.

Par les *Vitae Sororum* on connaît le monastère des Unterlinden, ou Subtiliennes, de Colmar; par la chronique de sœur Élisabeth Stagel, celui de Töss. Dans un article de la *Dublin Review* d'octobre 1930, Claire Kichberger réclame place, auprès des sœurs de Colmar et de Töss, pour les moniales dominicaines d'Oetenbach (3).

Fondé en 1234, presque à la même date que le monastère des Unterlinden, et probablement sur la même impulsion due à Jourdain de Saxe et à Walter de Stras-

(1) Édition critique du ms. 508 de la Bibliothèque de Colmar, dans le tome V des *Archives d'histoire doctrinale et littéraire du Moyen-Age*, Urni, 1930.

(1) *La vie mystique d'un monastère de dominicaines au moyen-âge* d'après la Chronique de Töss, Perrin, 1928.

(3) Les sources de l'étude du monastère d'Oetenbach sont : 1° les ms. 105-10 de Nuremberg, probablement refondus et transcrits au XV[e] siècle par le chroniqueur dominicain Johann Meyer, édités dans le *Zürcher-Taschenbuch*, 12, 1889. — 2° Bernardi Pezii, *Bibliotheca ascetiqua antiquo-nova*, Tomus VIII. Ratisbonae, M.D.CCXXV. Dans ce recueil se trouvent inclues des chroniques ou des parties de chroniques antérieurement réunies et éditées par Matthieu Thanner.

bourg, Oetenbach fut visité, peut-être dirigé, à coup sûr par maître Eckart, et vraisemblablement par Tauler et Henri Suso. Même si ses moniales allemandes ont retenu quelque chose des exemples de sainte Gertrude, de sainte Mechtilde de Magdebourg, leurs méditations, leurs visions et leurs révélations reflètent surtout les enseignements de leurs pères spirituels. Elles correspondent aux problèmes théologiques que la renaissance de la vie contemplative due aux Ordres mendiants posait dans les consciences; souvent elles les éclairent, parfois en donnent la solution mystique. Suivre la vie de ces sœurs et les démarches de leurs prières, c'est voir, en ce domaine obscur et rayonnant tout ensemble de la vie spirituelle, l'expérience précéder la théorie, et la pratique illustrer la doctrine. Leurs récits naïfs manquent d'analyse, en effet; souvent ils confondent les visions imaginatives avec les révélations intellectuelles; ils sont dépourvus d'ordre et de science. Mais ils vont, à leur manière, peut-être aussi loin, et plus haut, que les subtils exposés scolastiques qui, tout en les expliquant, leur ôteront quelque chose de leur poésie. Aussi est-il difficile de déterminer ce qui reviendrait à Tauler dans la contemplation de la Passion; à Henri Suso dans celle du divin amour; à maître Eckart dans les pensées sur la correspondance entre l'essence divine et l'intime structure de l'âme où se vient peindre l'image de la Trinité.

Que les théologiens se mettent à l'œuvre sur ces textes qu'exhument les érudits.

En simples fidèles, demandons seulement à en recevoir l'impression. Elle est instructive et édifiante.

*
* *

Le premier couvent d'Oetenbach fut une humble maison, située le long de la petite rivière que les quartiers modernes de Zürich ont rendue souterraine, non loin de l'église des Frères Prêcheurs de Zürich. Là se clôtura, en

1234, dans la pauvreté et l'obéissance, Dame Gertrude de Hilzingen, veuve, avec trois compagnes. Leur indigence était telle que, lorsqu'il en fut instruit, le Pape Grégoire IX s'en émut et ordonna une collecte en leur faveur. C'était après la mort de Jourdain de Saxe, en 1239, à Viterbe. Les nouvelles n'arrivaient pas vite en ce temps-là; et, ne voyant rien venir, les moniales d'Oetenbach envoyèrent deux sœurs, accompagnées d'un prêtre, jusqu'à Rome.

Le voyage se fit à pied; et même à Rome, les déceptions ne manquèrent pas à ces trois pauvres pèlerins perdus dans la foule. Cependant ils parvinrent à la curie; ils obtinrent confirmation de la décision du Saint-Père et de sa générosité.

On construisit alors rapidement un deuxième monastère plus spacieux et plus confortable à l'embouchure de l'Oetenbach, sur la rive gauche du lac près du Zurichhorn. Il contint bientôt 64 religieuses qui, toutes ensemble, « ne possédaient pas un mark-or ». Mais la grande tribulation leur vint de la mise en vigueur d'un édit des chapitres généraux des Prêcheurs, qu'avait suspendue un moment l'autorité de Jourdain de Saxe.

Les Prêcheurs s'effrayaient d'être absorbés et débordés par un ministère toujours plus chargé auprès des couvents de moniales. Défense fut portée aux Frères de s'occuper des communautés de femmes. Les Prêcheurs de Zürich obéirent si ponctuellement que les moniales d'Oetenbach se trouvèrent privées de prédication, de conseils spirituels et même probablement, durant quelque temps, de confession sacramentelle. Ce fut une consternation. Sur ces entrefaites, les Frères Mineurs s'étaient établis à Zürich. Une riche veuve, Élisabeth de Kloten, qui d'abord avait fait mine d'entrer aux Clarisses, et s'était mise en relations avec les Mineurs, se détermina à se retirer au monastère d'Oetenbach.

Les Mineurs lui suggérèrent alors de persuader aux sœurs de s'affilier à leur Ordre : moyennant quoi ils leur prêteraient leur ministère!

Aussitôt connue la nouvelle, les Prêcheurs retournèrent en hâte à Oetenbach; l'affaire fut arrangée; et, pour en éviter le retour, en 1245, le Pape Innocent IV plaça définitivement Oetenbach sous la juridiction dominicaine de la Province d'Allemagne.

Alors commença pour le monastère jusqu'alors si éprouvé une ère de prospérité calme. Des agrandissements furent faits. En 1285, les moniales sont au nombre de 120. Bientôt elles font bâtir, dans une situation plus saine, leur troisième maison, le « Neu-Oetenbach ». Elles y transportèrent, en barque, et à la psalmodie des chants liturgiques, les reliques des sœurs décédées dans le Vieil-Oetenbach. Bien qu'enrichies et honorées des dons des grandes familles zürichoises, elles s'appliquèrent à rester fidèles, dans leur nouvelle demeure, aux vertus ascétiques qu'avait abritées l'ancienne clôture. Leur renom leur valut d'être chargées, en 1293, d'envoyer à Berne quatre de leurs sœurs pour y diriger le nouveau monastère des dominicaines.

*
* *

De naïves anecdotes de leur chronique nous rendent encore présente l'atmosphère où vivaient les sœurs d'Oetenbach.

Dans le Vieil-Oetenbach, situé dans les prés du bord du lac, la vie était champêtre. Les personnes étrangères à la communauté, mais domiciliées par elle, sont un chapelain, un frère lai, un laboureur et sa femme. Les moniales s'acquittent de tous les travaux intérieurs, aussi bien les sœurs de chœur que les converses. Les filles de la noblesse, au noviciat, se mettent à tout. Elles apprennent à faire le pain. Non sans peine. L'une d'elles fit un jour un pain « si mouillé » que même cuit, puis séché au soleil, il resta à l'état de pâte immangeable! On se rattrapa sur les grands plats de choux verts et de légumes qui constituaient l'ordinaire de la communauté. Les jours de fête on y ajoutait de petits gâteaux au lard.

Le soin d'aller mendier hors de Zürich était confié à une certaine sœur Agnès. Elle était d'une angélique simplicité. Un jour un paysan, qui se moquait d'elle, lui dit en son patois : Attends, je vais te donner « Schurwetzlen » (le lait de la chèvre) — et elle, qui ne savait ce que c'était, d'étendre ingénûment son scapulaire pour le recevoir. Le comte Rodolphe de Rapperswill lui demande si la communauté boit du vin. Sœur Agnès, perdue en Dieu, et ne songeant qu'au vin que les sœurs buvaient des ablutions du calice après la communion (1), répond : « Oui, seigneur, chaque fois que les sœurs reçoivent Notre-Seigneur, elles boivent du vin... » Le comte prit la coutume d'envoyer à Oetenbach, à chaque grande fête, un bateau chargé de vin, de pain frais et de lard. Il y ajoutait des pièces de drap. Mais, pour s'amuser de la naïveté de sœur Agnès, il les lui donnait à choisir; et sans le secours de la comtesse (une Française, née de Montfort) qui, à la dérobée, faisait des signes à la sœur, celle-ci choisissait immanquablement les plus grossières et les plus mal tissées.

Cette humilité dans les actes extérieurs répond à la très humble ferveur d'oraison des premières moniales d'Oetenbach.

Élisabeth d'Oye (ou d'Eycken?) s'élève à la vie surnaturelle par trois moyens : le libre détachement de toutes les créatures, la simplicité et l'esprit de recueillement, l'ardent désir de souffrir à l'imitation de Jésus-Christ et pour son amour.

A la mort de sa sœur et amie, Hilti d'Opfinkon, elle eut une révélation. Dieu le Père lui parla et lui dit : « Ta sœur est enfermée dans le Trésor secret de ma divine Trinité. Sous le regard de ma Majesté elle a été élevée jusqu'à la vision béatifique à elle révélée. Sa pénurie a été

(1) Il faut croire que cette pratique, qui ne subsiste plus qu'à la cérémonie de la Profession monastique, était en usage à la communion de la messe conventuelle en ce temps et en ces lieux.

changée en abondance, son chagrin en allégresse... Le sens auditif le plus secret de son âme, je l'ai attiré au son des harpes qui sont la musique de mon Verbe Éternel. Tout comme je désire toujours, d'un désir d'amour, boire le sang qui ruisselle des plaies de mon fils crucifié, aussi brûlante était, je te le dis, ma soif de la présence allègre et joyeuse de cette âme devant mes yeux. »

Adelheit Schwarzin, elle, vit apparaître Notre-Seigneur dans la gravité de son maintien alors que Judas l'embrassait. Il lui ouvrit ensuite son Cœur, et trois vertus s'y montrèrent, parmi l'abondance de toutes les vertus qui sont en lui dans leur perfection : La première fut sa douceur infinie quand il voulut aller à sa Passion; son cœur était sans aucune amertume envers ses ennemis, aimant, aimable, simple comme celui d'un enfant nouveau-né. La deuxième fut l'humilité qui abaissa ce Cœur au-dessous de toutes les créatures et lui inspira le désir de supporter plus de mépris que toutes les créatures ensemble n'en pourraient supporter. La troisième fut enfin son amour pour les hommes, cet amour si grand qu'il s'offrit à souffrir par nous plus encore que par toutes les peines corporelles de sa Passion (1).

***

Trois portraits de moniales contemplatives se détachent sur le fond quelque peu monotone des biographies d'Oetendach.

Hilda de Hochenfels est une âme de combat. Elle est assaillie périodiquement de tentations. Elle en triomphe, et s'élève ainsi de victoire en victoire.

Extérieurement, elle est sèche et dure de caractère, ne pleure jamais quoi qu'il lui arrive, ne réclame jamais l'aide de personne dans les tâches les plus lourdes.

(1) Adaptations françaises de traductions de Claire Kichberger *Dublin Rewiew*, oct. 1930). Le ton d'archaïque naïveté y est gardé.

Elle persévère dans les humbles devoirs de la vie de communauté, d'abord travaillée par la peur du péché mortel — qui lui semblait imprégner tout ce qu'elle faisait. Puis pendant cinq ans elle fut en proie à des doutes concernant la foi.

A la fin de cette période, une voix s'éleva en elle qui disait : L'esprit vivant est en toi, et Dieu le connaît, Lui qui est vie. Alors elle eut une vision de l'enfer et du purgatoire ; elle expérimenta la force vivante de Dieu et comme il donne la force à l'âme de supporter éternellement la souffrance. Elle comprit ensuite, en une vision du Christ dans sa divine nature et son éternité, comment au ciel les anges et les âmes justifiées vivent en Dieu, et comment Dieu vit en eux. Même sur terre, c'est le sang et la chair de Jésus-Christ qui apparaissent dans les saints avec une merveilleuse beauté. Et elle vit sainte Catherine de Sienne, saint Dominique, saint Augustin, comme sortant, radieux, de Dieu même.

Elle était guérie du doute. Désormais elle vit dans la lumière de vérité toutes choses, temporelles comme spirituelles. Elle eut dans son âme, sans mots mortels, comme une conversation avec Dieu. Sa connaissance de Dieu, encore que cachée et inexprimable, était aussi certaine que si elle l'avait vu des yeux de son corps.

Après une période paisible, une vision à double face se montra, signe de l'ennemi, annonce de nouvelles épreuves.

Pendant cinq ans, elle fut envahie par la tentation du désespoir. Elle croyait que personne ne pourrait être sauvé. Elle voyait sa propre place en enfer. Elle résista. Jamais sa dévotion ne faillit. Délivrée, elle entra dans une extase de complète et d'indicible tranquillité. Elle sut qu'aucune âme n'est perdue, qui a la bonne volonté. Elle reçut la certitude de la vie éternelle et jamais n'en perdit l'assurance.

Mais alors, encore pendant cinq autres années, le dégoût survint. Tout lui semblait amer. Sa capacité de

contempler, ses grâces d'oraison, étaient perdues. Elle, déjà si éprouvée, se retrouvait comme au premier début de la vie spirituelle, tâtonnant comme une petite fille.

La liberté d'âme et la paix lui furent rendues encore une fois. Puis le malin l'attaqua en lui posant le problème de la prescience de Dieu : « Dieu ne savait-il pas quand il créa l'ange qu'il deviendrait un mauvais esprit et qu'il ferait tomber Adam et Ève et tout le genre humain? » Elle fut pendant cinq ans dans de grands troubles. Enfin, la vue (mystique) des souffrances du Christ Jésus lui rendit la sérénité. Elle comprit toute la générosité de l'amour divin. Ce fut la clef du problème de la prédestination : « justement parce qu'Adam est tombé, nous devons avoir une joie plus grande des souffrances rédemptrices de Notre-Seigneur ».

Elle fut encore assaillie plusieurs fois, avant sa mort, par le malin comme par un « loup vorace ». Mais elle était si habituée à ces tentations diaboliques qu'à la fin l'ennemi en était réduit avec elle à de toutes petites et ridicules ruses, comme de lui cacher ses vêtements.

Elle mourut sans crainte, « gaiement », malgré sa très dure agonie.

***

Isa de Hutwil est plus intellectuelle. Ses révélations ont une note comme aristocratique d'harmonieuse beauté. « Elle se vit en personnelle oblation du Christ au Père céleste, alors qu'il était sur la croix priant et souffrant pour elle » — (« Je pensais à toi dans mon agonie; j'ai versé telle goutte de sang pour toi » — Pascal, *Mystère de Jésus*). Elle entrevit aussi le Christ penché sur elle, comme dans la descente de croix, et elle comprit que cela signifiait qu'il avait le désir de se reposer en elle. Aussi par la suite, quand Dieu lui offrait ses consolations, elle choisissait de partager les souffrances du Christ.

Vingt ans avant sa mort, elle reçut la promesse d'union, et accompagnée d'une telle lumière qu'elle sut reconnaî-

tre désormais en toutes choses la volonté de Dieu. Elle discernait cette lumière dans les âmes et savait les grâces qui leur étaient accordées.

Elle racontait avoir vu une petite étoile qui, montant du lac au milieu d'une mer de brouillard, en dissipait les ombres : « ainsi, lui avait-il été dit, la vraie humilité dissipe les ténèbres qui séparent l'homme de Dieu. »

C'était à elle aussi, pensaient les sœurs, que furent dites trois paroles qu'elle leur avait rapportées comme si elles eussent été entendues par une tierce personne.

Notre-Sèigneur les avait proférées, disant d'abord : Prépare-toi, afin que je puisse faire avec toi tout ce que je voudrai; et ceci signifiait : détachement, abandon. Ensuite il avait dit : Fais attention à ce que je désire; signe qu'il faut que l'âme contemplative crée en elle, dût-elle en souffrir, une harmonie intérieure où Dieu puisse être perçu. Enfin la troisième recommandation avait été : Note bien ce que je veux et comment je le veux; et le sens en était : complète union de la volonté de l'âme avec le vouloir divin.

Plus tard, un jour où la pensée de ses péchés l'attristait, elle fut réconfortée par la vision de Notre-Seigneur, non pas au ciel, mais tel qu'il était lorsqu'il était sur terre (1). La vue des plaies sacrées la remplit d'une douceur inexprimable; et elle sut que si elle avait su mieux se préparer à recevoir la visite de la grâce, elle eût reçu beaucoup plus de consolations et de lumières.

Son âme alors lui fut montrée comme un tableau où se reflétaient ces merveilles. Elle ne pouvait décrire les images qui s'y peignaient, ni même discerner la forme du tableau, mais elle savait que c'était son âme même. Cette sorte de vision intérieure dura cinq jours. Le mercredi de la semaine sainte, ce tableau de son âme se changea en

(1) Claire Kichberger, que nous suivons, rapproche cette vision du mot de « our Juliana » — Julienne de Norwich? — disant au Christ : Tu es mon ciel.

celui de la Résurrection de Notre-Seigneur, éclairé d'une lumière de gloire... « Ainsi donc, Notre-Seigneur se levait, glorieux, en elle, comme il s'était levé d'entre les morts... »

Dans la suite, lorsqu'elle méditait sur la Passion, « les yeux de son âme revoyaient l'éclatante lumière, en sorte qu'elle ne pouvait penser, et qu'elle se trouvait unie à la Passion au point de ne plus savoir s'il s'agissait de Notre-Seigneur ou d'elle-même ».

. . . . . .

*
* *

Elspeth de Beggenhofen est une « enfant de Dieu ». Elle est simple, droite, bonne, toujours sacrifiée.

On a l'histoire de son enfance. Très jeune, elle pratiquait la prière et la mortification. Elle reçut la sainte communion plus tôt que les autres enfants. Elle eût désiré adopter une vie toute de pauvreté, une vie — probablement — de recluse ou d'ermite. Mais il lui fut révélé que, renonçant à sa volonté propre, elle devait s'offrir à l'obéissance régulière. Elle abandonna son premier plan et vint au monastère d'Oetenbach.

Sa vie pénitente et contemplative est pourtant une suite d'héroïques conflits entre son inclination première à l'indépendance solitaire et la vertu d'obéissance. Sœur infirmière, elle s'appliqua à remplir avec perfection les devoirs les plus humbles et les plus répugnants. Elle devint sous-prieure, et eut à batailler contre elle-même quand son devoir d'obéissance lui imposa de commander aux autres sœurs. Elle souffrait de n'être pas la dernière, et « restait unie dans le service des autres au Seigneur Jésus qui se fit le serviteur de ses disciples ». On avait beaucoup de peine à la retenir de tout donner, et quand la Prieure ne l'autorisait pas à faire plus d'aumônes, elle en appelait à Dieu de toutes ses forces, lui demandant ce

qu'il voulait lui ordonner par là. Il lui fut répondu — c'était dans le réfectoire où elle passait la nuit, car elle eut de longues périodes d'insomnie — : « Je veux dire par là que tu dois recueillir le fruit de chaque tribulation : tu en jouiras avec moi dans l'éternité. »

Une fois, elle offrit à Dieu la chose en laquelle elle se complaisait le plus. Alors le Père céleste lui dit : « Je te donne mon Fils. »

Elle avait reçu le don de discerner quels étaient les vrais amis de Dieu. Elle voyait même comme Il se donnait à ses amis « de l'autre côté du lac! »... Elle reçut enfin le don de reconnaître tous ceux qui, sur terre, étaient dans la clarté divine et ce que Dieu opérait en eux...

A la place des mortifications extérieures, qu'elle eût désirées (car elle savait qu'une souffrance externe souvent met fin à la détresse intérieure), elle reçut de Notre-Seigneur des souffrances intérieures telles que jamais elle ne put même les exprimer par des mots à son confesseur. Ce fut seulement quand maître Eckart vint à Oetenbach qu'elle s'en ouvrit à lui. Il la réconforta en lui disant : « Il n'est besoin en pareille matière d'aucune sagesse selon le monde. C'est purement un travail de Dieu. Rien ne vous apportera de soulagement que le complet et libre abandon à la volonté de Dieu, en toute fidélité et persévérance. »

Et elle expérimenta que c'était vrai.

Un jour, agenouillée devant l'autel, elle entendit une voix qui disait : « ... Tu ne peux pas être plus près de Dieu... » Et parce qu'elle voulait s'en rapprocher encore, elle désira se soustraire à la joie de la possession de Dieu et pria pour que les divines faveurs lui fussent ôtées. Elle fut exaucée sur-le-champ. Alors elle eut la terreur de ce qu'elle avait fait et s'en confessa au Frère Jean, Prieur des Prêcheurs de Zürich. Il la rassura en lui disant qu'elle avait fait l'acte d'amour le plus parfait que pût faire une créature humaine...

Elle obtint alors une extraordinaire béatitude.

Cependant la vertu d'illumination diminuait en elle

au fur et à mesure que grandissait sa volonté d'union à la volonté divine. Elle était de plus en plus simple.

Vers la fin de sa vie, elle dit aux sœurs : Je ne peux plus prier parce qu'il y a toujours en moi de nouveaux émerveillements. Et, oralement, elle ne pouvait plus dire que les prières nécessaires à l'office et commandées par l'obéissance...

*
* *

Telles sont quelques-unes des expériences mystiques que lèguent aux chrétiens d'aujourd'hui, au travers de leurs naïves chroniques, ces servantes de Dieu dont les corps ne sont plus depuis longtemps qu'une impalpable poussière. Elles n'ont pourtant pas fait parler d'elles. Elles n'ont connu que les bords du lac de Zürich, ses brumes, ses éclaircies, le miroir de sa surface portant les barques aux voiles latines. Elles ont travaillé durement de leurs mains, gardé la règle dominicaine, psalmodié l'office divin, lu la sainte Écriture, lutté contre le démon, vaincu les tentations, souffert, prié, cherché à fixer Dieu en elles, et à lui consacrer leurs âmes tout entières.

Leurs vies se présentent à nous comme une leçon de choses, encore vivante. Les mœurs évoluent, mais il est probable que les lois de la vie surnaturelle demeurent les mêmes puisqu'elles procèdent de Dieu. Et l'on peut croire que le creuset mystique où s'opère la transformation des âmes sanctifiées met en œuvre les épreuves intérieures les plus humbles autant que les plus sublimes ravissements.

MARGUERITE ARON.

Saint Syméon le Jeune

De l'Amour divin

LIII. (*Discours*)

Frères, laissez-moi vous entretenir de l'Amour divin qui a beaucoup de noms et d'œuvres, beaucoup de signes et d'attributs, mais dont l'essence est unique, inconcevable absolument aux anges, aux hommes et à toutes les créatures, à des êtres peut-être encore inconnus de nous. Indicible et invisible, éternel parce qu'en dehors du temps, cet Amour est semblable à la sainte montagne de Sion, car, nous faisant abandonner toute beauté sensible, il nous fait adorer sa gloire seule.

Laissez-moi saluer l'Amour, afin de satisfaire, dans la mesure du possible, à l'inclination que j'éprouve pour lui. A peine me suis-je représenté la beauté de cet amour immaculé, que sa lumière a brillé en mon cœur et que sa douceur m'a ravi hors de moi-même : l'activité de mes sens a été suspendue, j'ai quitté en esprit la vie présente et oublié tout ce qui est de ce monde... O Amour tant délectable! Bienheureux celui qui t'a aimé, car jamais plus il ne se passionnera pour nulle beauté terrestre. Bienheureux celui qui s'est lié à toi par le lien du désir divin, car il reniera le siècle et ne pourra plus être souillé. Bienheureux celui qui, séduit par tes splendeurs, en a pleinement joui : un tel aura été sanctifié dans son âme par le très saint sang et par l'eau vivante qui coulent, qui dégouttent de toi... Trois fois bienheureux celui

à qui tu as tendu ta main droite : même déshonoré en apparence, il sera plus glorifié en réalité que les plus honorés parmi les hommes. Mais le plus heureux de tous est encore celui qui, par toi aimé, par toi instruit, par toi habité, sera nourri de la nourriture immortelle qui est Notre-Seigneur Jésus-Christ.

O Amour divin! Où gardes-tu le Christ, où le caches-tu? Entr'ouvre-nous ta porte, afin que nous puissions apercevoir Celui qui a souffert pour nous, car l'ayant seulement entrevu, jamais plus nous ne pourrons mourir. Intercède pour nous, afin qu'Il nous permette de choir à ses piedes, — à ses pieds très purs, afin qu'Il nous remette l'offense de nos péchés, qu'Il daigne prendre soin de notre misère, et nous nourrir éternellement.

O saint Amour! Celui qui ne te connaît pas n'a pu goûter à la suavité de tes bienfaits, que seule l'expérience vécue nous révèle. Mais celui qui t'a connu ou qui de toi a été connu ne saurait plus concevoir aucun doute. Car tu es l'accomplissement de la loi, toi qui me remplis, me réchauffes, toi qui enflammes, embrases mon cœur d'une immense charité. Tu es le maître des Prophètes, le descendant des Apôtres, la force des Martyrs, l'inspiration des Pères et des Docteurs, la perfection de tous les Saints. Et tu me prépares moi-même, Amour, au vrai service de Dieu !...

Paroles du Seigneur ouïes par l'ame

XVI.

« Je suis Dieu, Dieu d'avant les jours, les temps et les siècles, d'avant toutes les créatures sensibles et intelligibles. Je suis au-dessus du discours et de l'intelligence, au-dessus de tout concept. J'étais seul, et avec Moi il n'y avait rien, rien même de ce qui est invisible, sauf le Mien unique. J'existais avant de devenir homme, seul avec mon Père et mon Esprit. Aucun des Anges des plus hautes hiérarchies n'a pu connaître ni ma nature propre,

ni Moi, tel que Je suis, tout entier Créateur. Ils ne contemplent qu'un rayon de ma gloire, une émanation de ma lumière qui les déifie, reflétant l'éclat de ma divinité, comme le cristal à l'heure de midi. Car Je suis en dehors de tout et invisible à tous. — La créature ne peut être l'égale du Créateur, ni consubstantielle à Lui. Mais ceux qui voient le reflet de ma Lumière apprennent mystérieusement que Je suis le Dieu qui les a faits : alors, émerveillés et pleins de crainte, ils m'adorent et me servent dans la joie. »

Vers la « Vision de Dieu »

XC. (*Discours*)

..... Souvent je voyais la Lumière : parfois elle m'apparaissait à l'intérieur de moi-même, lorsque mon âme possédait la paix et le silence, ou bien elle ne paraissait qu'au loin, et même elle se cachait tout à fait. J'éprouvais alors une affliction immense, croyant que jamais plus je ne la reverrais. Mais dès que je commençais à verser des larmes, dès que je témoignais d'un complet détachement de tout, d'une absolue humilité et obéissance, la Lumière reparaissait à nouveau, pareille au soleil qui chasse l'épaisseur des nuages et qui se montre petit à petit, créant la joie. Ainsi Toi, Indicible, Invisible, Impalpable, mouvant tout, présent en toutes choses et toujours, remplissant tout, Te montrant et Te cachant à chaque heure, Tu disparaissais et Tu m'apparaissais, de jour et de nuit.

Lentement tu dissipas la ténèbre qui était en moi, tu chassas la nuée qui me couvrait, Tu ouvris l'ouïe spirituelle, Tu purifias la prunelle des yeux de mon esprit; Tu écartas le voile d'insensibilité qui enveloppait mon âme, Tu endormis en moi toute passion. Enfin, m'ayant fait tel que Tu voulais, Tu te révélas à mon âme lustrée, venant à moi, encore invisible. Et soudain Tu apparus

comme un autre Soleil, ô ineffable condescendance divine !

Vision intellectuelle

XCI. (*Discours*)

Alors l'Intelligence Première divine se mit à s'entretenir avec ma propre intelligence et à l'instruire ainsi : « As-tu compris à quel état merveilleux t'ont élevé ma force et mon amitié pour l'homme ? en récompense de ta faible patience et de la foi qui témoignent de ton amour ? Passible de mort, tu es devenu immortel; étant corruption, tu t'es fait incorruptible; vivant dans ce monde, tu vis avec Moi. »

Et je répondis, à la fois avec crainte et joie :

— « Que suis-je, Seigneur, moi, impur et pécheur, pour que Tu aies daigné me regarder et T'abaisser jusqu'à me parler ? Toi, immaculé, invisible, impénétrable à tous, comment peux-Tu m'apparaître accessible, infiniment délectable, être vu de moi, Toi ineffablement beau, dans la grâce et la gloire qui T'environnent ? »

Ce que j'avais ouï, je l'entendis mystérieusement et répondis de même. Le caractère surnaturel de la Contemplation me frappait de stupeur, et sa terreur sacrée semblait séparer mon âme d'avec mon corps. L'ineffable beauté de Celui qui m'était apparu émut mon cœur jusqu'à un amour sans limites, et cet amour ne me permettait plus de redescendre de ces hauteurs. Je me réjouissais comme si j'étais délivré des liens du corps, tout en restant homme entier. L'assurance me fut donnée que tous mes péchés étaient remis, et pourtant je me voyais moi-même plus vil pécheur que nul autre. Je ne pouvais pas ne pas croire Celui qui me parlait, et d'autre part je craignais de le croire, afin de ne pas tomber en présomption.

... Il m'arrive bien souvent de monter sur les hauteurs de la Contemplation, indépendamment de ma volonté,

mais j'en redescends volontairement, pour ne pas oublier la mesure humaine, et garder, sans péril, l'humilité. Je sais beaucoup de ce que ne savent pas les autres hommes, et en même temps je suis le plus ignorant de tous. Je me réjouis de ce que le Christ en qui je croyais m'ait fait don de son Royaume éternel, et, pourtant indigne de ses bienfaits, je pleure et pleurerai toujours... Chose merveilleuse, en vérité; quand je me sens au-dessous de tous, alors je m'élève plus haut que les cieux et m'unis, par amour, avec Jésus-Christ, Notre-Seigneur, Celui en qui j'ai mis toute mon espérance : l'espérance que, le jour où je serai délivré de cette pesante chair terrestre, après ma mort, je me rapprocherai de Lui et connaîtrai la béatitude de la Vie immortelle.

Homélie a l'ame

II.

Malheur à ceux qui augmentent leurs richesses, qui accumulent leurs trésors! Malheur à ceux qui veulent gagner l'honneur des hommes! Malheur à ceux qui ne cherchent pas la solitude avec Dieu et ne brûlent pas d'ardeur pour son unique gloire! Car le monde est vain, et tout ce qui est dans ce monde est vanité des vanités, puisque tout passera : seul Dieu l'éternel restera, toujours immuable et incorruptible, et avec Lui demeureront ceux qui n'ont aimé que Lui.

Malheur, ô âme, à ceux qui ont aspiré à la gloire humaine, car ils seront privés de la gloire divine !

Malheur, ô âme, à ceux qui ont mis toute leur espérance dans une créature, car avec sa mort, toute cette espérance sera détruite et ils seront désespérés! Malheur, ô âme, à ceux qui ont trouvé ici-bas le repos, car dans l'au-delà ils recevront la peine éternelle !

Dis-moi, mon âme, de quoi t'attristes-tu et laquelle des choses de ce monde désires-tu donc? La joie qui vient des paroles et des pensées du siècle peu à peu te

quittera, et la tristesse te visitera. De nouveau, comme avant, tu pleureras amèrement, et tu iras le chercher, Lui, cause de toute joie, donateur de tout bien...

Dis-moi, âme ingrate et déraisonnable, ô mon humble âme, que peux-tu souhaiter de mieux, sur terre et au ciel, que Sa présence, lorsqu'en toi, enfin purifié par la Lumière, s'établira à demeure le Maître du monde, son roi et créateur? Que peux-tu posséder de plus beau que la contemplation de Sa face de beauté, que la participation à Sa propre gloire?

Pourquoi t'attacher, ô âme, à ce qui est corruptible, pourquoi tendre vers les choses terrestres, te laissant leurrer par elles? Garde donc ce que tu as acquis, afin d'être en possession des biens éternels, quand, à ta mort, tu comparaîtras devant ton Juge et ton Seigneur, et que tu trouveras la joie en Lui, dans les siècles des siècles. **Ainsi soit-il !**

Désir et crainte de l'esprit créé

XXXII.

..... Même de nuit, dans les ténèbres, je vois avec un frisson de terreur sacrée le Christ qui m'ouvre les portes du ciel, qui se penche et se révèle à moi, conjointement avec le Père et avec l'Esprit-Lumière, trois fois sainte... Je ne vois qu'une goutte de l'Océan, mais de même qu'en une seule goutte se reflète toute la masse des eaux, de même, embrassant du regard le tout en sa minime partie, je vois mon Dieu lui-même et je L'adore...

Frappé de stupeur par le miracle, tremblant de crainte que le feu en approchant de moi ne me dévore, je suis sorti de moi-même, m'affaiblissant tout entier, épuisé. Ne pouvant supporter l'intolérable gloire en cette nuit du sensible, je pris la fuite : écrasé par mes pensers, je me cachai en eux. Comme muré dans le sépulcre, poussant à la place de la pierre ce corps trop pesant, je me

recouvris de cette chair et croyais me dissimuler ainsi à Celui, omniprésent, qui jadis m'avait déjà ressuscité, moi mort et senseveli. Et là, préférant vivre au tombeau que d'être brûlé vif et périr complètement, vivant sous la terre et sous la pierre, j'ai retrouvé la vie en Dieu, à qui revient tout honneur et toute gloire, maintenant et dans les siècles des siècles.

Dialogue du Créateur avec la créature

XL.

Question :

Quel est donc ce mystère, ô Seigneur, sacrement
Que tu révèles à moi, égaré et pécheur ?
Ce mystère sans nom que je vois en moi-même,
Miracle inconcevable et tellement secret ?
Dans mon cœur j'aperçois, soudain, un astre au loin
Qui monte, qui devient un immense soleil,
Et puis penche au déclin, éclat d'une lumière...

Réponse :

« L'étoile qui jadis se leva de Jacob,
C'est Moi, n'en doute pas, Moi-même, ton Seigneur.
Je me révèle à toi comme cet astre au loin
Qui est pour tous les justes un splendide soleil;
J'apparais comme éclat, par toi vu, contemplé,
Consumant sans brûler les passions de ton cœur.
Je lave tes souillures, en baignant, arrosant
Ton être de ma grâce, et j'éteins de mon souffle
Tous les charbons ardents des blandices trompeuses.
Et les mêmes humains ou me voient en soleil
Lorsqu'est tout purifié leur esprit, mis à nu,
Ou, au loin, comme étoile à peine scintillante,
Quand ils sont recouverts des ténèbres du corps.
La flamme de l'amour me rend feu et lumière...
C'est pourquoi, quand je vois cet amour dans ton cœur,

Avec toi Je m'unis, t'inondant de lumière,
Et je me montre enfin, Moi, Créateur du feu...
Les vertus de l'esprit ne sont que la matière,
Mais en la saisissant, la Lumière divine
Prend le nom qui convient à l'élément terrestre,
Car de nom propre aucun Elle ne peut avoir.
Lorsque l'homme contrit se répand en doux pleurs,
Cette Lumière est l'eau, puisqu'unie à ses larmes :
Elle lustre le cœur, telle l'onde le corps,
Et, ineffable grâce, en ce cœur fait couler
Les flots très abondants de la Miséricorde.
Alors, ayant goûté de ma suavité,
Déprise du charnel, ton âme ô créature,
Ne sera plus qu'Humilité ! »

« Beata solitudo — sola beatitudo »

XXI.

Laissez-moi seul, enfermé dans ma cellule; laissez-moi seul avec le seul Ami de l'homme, avec Dieu ! Écartez-vous, éloignez-vous, permettez-moi de mourir seul devant la face du Dieu qui m'a créé. Que nul ne frappe à ma porte et ne donne de la voix; qu'aucun de mes parents et amis ne me visite; que nul ne détourne, par force, ma pensée de la contemplation du Seigneur, tout bon et tout beau. Que nul ne m'apporte le boire et le manger, car il me suffit de mourir devant la face de mon Dieu, du Dieu miséricordieux qui est descendu sur terre pour appeler les pécheurs et les introduire dans la Vie éternelle.

Je ne veux plus voir la lumière de ce monde, ni le soleil lui-même, ni rien de ce qui se trouve ici-bas. Car je vois mon Seigneur et mon Roi, Celui qui en vérité est Lumière et Créateur de toute lumière. Je vois la source de tout bien et la cause de tout. Je vois le Principe sans principe, d'où tout vient, par quoi tout s'anime. C'est par son vouloir que tout arrive à l'être, devient visible, disparaît et cesse d'exister. Comment alors puis-je, le

quittant, sortir de ma cellule? Laissez-moi sangloter, en pleurant les jours et les nuits que j'ai perdus à regarder ce monde, le soleil et cette lugubre lumière sensible qui n'illumine pas l'âme. En cette lumière, aveugle, j'ai vécu, me réjouissant et me laissant séduire, sans du tout songer qu'il y a une autre lumière, — Lumière de toute Vie.

Ainsi étais-je impie, ne connaissant pas mon Dieu. Et maintenant que, par son infinie bienveillance, Il a daigné se faire visible à moi, malheureux, puis se dérober, maintenant j'ai compris qu'Il est véritablement le Dieu de tous, le Dieu que nul homme, de lui-même, n'a pu connaître. Car Il est hors du monde, des ténèbres et de la lumière, hors de l'air et de tout ce qui est sensible.

C'est pourquoi, en le voyant, je m'élevai au-dessus de tout sentiment terrestre. Permettez-moi donc, vous qui êtes sous le pouvoir des sens, non seulement de m'enfermer dans ma cellule, mais même, en creusant un trou sous la terre, de m'y cacher. Je vivrai là, en dehors du monde entier, contemplant mon immortel Seigneur et mon Créateur. Je voudrais mourir d'amour pour Lui, sachant que je ne mourrai jamais, puisque j'ai reçu la Lumière que le monde ne peut contenir, ne peut voir... O ineffable miracle, ô mystère merveilleux !

LES IDÉES ET LES ŒUVRES

L'Église éducatrice du peuple sous la Restauration

Les Congrégations d'hommes

Le sujet qu'indique ce titre est d'ordre historique. Aux lecteurs qui se demanderaient pourquoi il prend place dans *La Vie Spirituelle*, nous répondrions simplement que les réalisations accomplies par l'Église, sous la Restauration, n'ont été que l'épanouissement extérieur d'une vie intérieure profonde dont il serait facile d'analyser les éléments dans les écrits, les paroles et les gestes des hommes apostoliques qui ont présidé à la fondation des Instituts dont nous allons parler. En effet, de ces écrits, de ces paroles, de ces gestes, on pourrait tirer un magnifiques programme de vie spirituelle. Nous ne le ferons qu'indirectement dans cet article destiné plutôt à mettre en relief les œuvres qui doivent leur naissance à cet esprit de zèle et d'apostolat. N'est-il pas particulièrement opportun, quand on se prépare à célébrer le *cinquantenaire* de l'école laïque en France, de rappeler ce que l'Église, fidèle à ses traditions *séculaires*, a réalisé, en un temps où s'imposaient, d'une façon spécialement urgente, les tâches de reconstructions chrétiennes dans notre pays?

Nous proposant d'insister davantage sur les congrégations nouvelles qui furent alors fondées, nous dirons peu de chose des *Frères des Écoles chrétiennes*. Non certes que leur rôle n'ait pas été très important. Sous l'Empire, ils constituèrent le corps le mieux organisé pour distri-

buer l'instruction primaire, et s'ils avaient été aidés, comme ils méritaient de l'être, leur action eût été autrement plus étendue. Mais l'empereur se préoccupait beaucoup plus de trouver des soldats que de pourvoir les écoles primaires d'instituteurs aptes à leurs fonctions. A cet égard, la Restauration fit davantage et mieux. Elle fut admirablement secondée par l'Église, et de toutes parts, sous l'impulsion le plus souvent de prêtres animés du plus pur esprit apostolique, surgirent des congrégations vouées non seulement à l'instruction, mais à l'éducation du peuple.

***

Nulle terre ne fut plus féconde que la terre lyonnaise en œuvres d'éducation populaire. Nulle part on ne trouve plus d'apôtres consacrant leur vie à cette tâche; nulle part on ne rencontre plus de fondations destinées à perpétuer et à étendre, dans le temps et l'espace, l'action forcément éphémère et limitée des individus; nulle part on ne constate une plus merveilleuse floraison de dévoûment, d'abnégation et de sainteté.

« Condisciple et émule du curé d'Ars », a-t-on dit de Marcellin Champagnat, et c'est tout dire. Né en 1789 dans un village de la Loire, Champagnat doit sa vocation à un prêtre désigné par l'archevêché de Lyon pour « recruter » des vocations en parcourant les villes et les villages du diocèse. Comme le curé d'Ars, il voit les difficultés s'accumuler sur ses pas, et elles lui viennent surtout de son inaptitude aux études. Dieu aidant, il en triomphe à force de volonté, entre au grand séminaire où il rencontre Jean-Marie Vianney, le futur Curé d'Ars, et Jean-Claude Colin, le futur fondateur de la Société de Marie. Tous les trois se lient d'une étroite amitié que consacre une égale dévotion à la Sainte Vierge et à l'Eucharistie. Dès cette époque, Champagnat écrit : « O mon Seigneur et mon Dieu, je vous promets... d'instruire les ignorants de vos divins préceptes, et d'appren-

dre le catéchisme aux pauvres aussi bien qu'aux riches. » Prêtre en 1816, et vicaire à La Valla, il s'intéresse spécialement aux enfants, et il établit les bases de son Institut, avec des jeunes paysans, sachant à peine lire et écrire, installés dans une maison délabrée, vrai Bethléem où les postulants entrèrent en 1817 et qui allait devenir le berceau d'une grande œuvre. Ils sont six en 1818, avec un costume qui sera plus tard modifié et qui les fait appeler « Frères bleus ». Ils se forment à l'enseignement et se répandent bientôt dans la région lyonnaise où on les demande de toutes parts. L'épreuve accompagna le succès, et l'épreuve sous sa forme la plus dure : celle qui vient des défiances ou des oppositions de ceux qui devraient vous appuyer et vous soutenir. L'abbé Champagnat fut en butte aux jalousies de ses confrères et aux sévérités de ses supérieurs ecclésiastiques. Dieu ne l'abandonna pas et, malgré les difficultés, son œuvre grandit et prospéra. On avait songé, pour aider son développement, à la faire autoriser officiellement, et dès 1825, Mgr de Pins, administrateur du diocèse de Lyon, écrivait à Frayssinous, ministre de l'Instruction publique, au sujet des *Petits Frères de Marie* : « Cet Institut naissant est du plus haut intérêt pour les communes pauvres et isolées qui sont privées d'instituteurs primaires... La lecture de leurs statuts inspirera, je l'espère, à Votre Excellence le désir de contribuer puissamment à consolider et à étendre un établissement si utile à la religion et à la société. » Les choses traînèrent en longueur, et en 1830, quand l'autorisation allait être signée, survint la Révolution qui remit tout en question.

Les *Frères du Sacré-Cœur* furent fondés par l'abbé André Coindre, né à Lyon en 1787 et qui, dans son jeune âge, fut témoin du régime de terreur que la Révolution faisait peser sur la ville. Prêtre en 1812 et attaché d'abord à la Société des missionnaires chartreux, il s'apitoie sur le sort de tant d'enfants livrés à eux-mêmes, en recueille quelques-uns auxquels il fait apprendre un mé-

tier et se préoccupe de créer un Institut destiné à instruire et à éduquer l'enfance : en 1821, l'Institut est formé, et, en signe de céleste bénédiction, les épreuves s'abattent sur le fondateur et sur son œuvre. Autorisés légalement en 1825, les *Frères du Sacré-Cœur* possédaient l'année suivante dix écoles situées dans le Rhône, la Loire et la Haute-Loire. Le P. André Coindre mourut en 1826, et fut remplacé, à la tête de la congrégation, par son frère l'abbé Vincent Coindre, sous la direction duquel l'œuvre passa par d'extrêmes difficultés avant de connaître les triomphes d'un immense développement.

Comme André Coindre, Louis Querbes est un pur lyonnais né en 1793, et mort curé de Vourles en 1859, la même année et quatre semaines après le curé d'Ars qu'il avait connu au séminaire en même temps que les vénérables Champagnat et Colin. Prêtre en 1816, et vicaire à Saint-Nizier, il songe aussitôt à édifier, comme le dit excellemment Mgr Lavallée, « le temple de pierre où Dieu séjourne, et le temple vivant où il fait aussi sa demeure et qui est l'âme des enfants ». En 1822, il est nommé curé de Vourles, triste paroisse alors, où les vrais chrétiens étaient rares, et où il fit très vite beaucoup de bien. En 1826, il eut une première idée de son œuvres, idée qui lui vint, dit-il, « comme une inspiration », mais avant de la réaliser, il « l'examine plusieurs années devant Dieu ». Sentant combien les curés ont besoin de collaborateurs qui soient catéchistes, sacristains, chantres, et les aident dans les fonctions liturgiques et l'administration des sacrements, il formera des Frères qui ajouteront ces diverses fonctions à leur rôle d'enseignement. C'est là le trait original de son œuvre, très distincte des Frères de Jean-Baptiste de la Salle et de ceux de Marcellin Champagnat, et à laquelle ne manquèrent pas les épreuves. Il eut en particulier à vaincre les résistances de Mgr de Pins qui en 1831 finit par *approuver* et *agréer* l'institution des *Clercs de Saint-Viateur*. Le gouvernement l'avait pré-

cédé, en autorisant, en 1830, l'*Association des Écoles de Saint-Viateur.*

En 1821, l'abbé Bochard, ancien vicaire général de Lyon, fondait à Ménestruel (Ain) les *Frères de la Croix de Jésus* ou *Frères catéchistes* qui, en moins de deux ans, eurent dix maisons dans le diocèse de Belley et se répandirent considérablement en Savoie.

Le diocèse de Belley vit encore se lever une autre congrégation destinée à l'instruction primaire, celle des *Frères de la Sainte-Famille*, fondée par le Frère Gabriel Taborin, né en 1799, et qui, après une vie singulièrement errante, finit par réaliser l'idéal qu'il avait entrevu dans sa jeunesse et qui était « d'unir aux exercices de la vie religieuse l'éducation de la jeunesse, le soin de décorer les saints autels, et les autres fonctions du culte sacré ». Protégé par l'évêque de Belley, Mgr Devie, il ouvrit un pensionnat à Hauteville, et, en 1829, un noviciat à Belmont. Quelques années plus tard, la jeune communauté s'était affermie et accrue, et, en 1838, Mgr Devie en approuvait les constitutions.

Non loin de Lyon, dans les diocèses de Valence et de Viviers, en 1817, des congrégations s'étaient également formées pour l'éducation des enfants du peuple. Un vicaire général de Valence avait fondé les *Frères de l'Instruction chrétienne* qui s'établirent, en 1823, à Saint-Paul-Trois-Châteaux, et cette année même étaient autorisés à donner l'instruction primaire dans la Drôme, l'Isère et les Hautes-Alpes. En 1842, ils devaient se fondre avec l'Institut du P. Champagnat.

C'est aussi un vicaire général qui, dans le diocèse de Viviers, fonda les *Frères de l'Instruction chrétienne* légalement autorisés en 1825 « comme une association charitable en faveur de l'instruction primaire ». Elle ne prospéra pas longtemps et, après diverses vicissitudes, elle fut également réunie aux Frères du P. Champagnat,

dont l'Institut, non autorisé, bénéficiait ainsi des deux ordonnances qui avaient autorisé les congrégations de la Drôme et de l'Ardèche.

***

On connaît les admirables réalisations dues au zèle et à l'initiative du P. Chaminade, à Bordeaux, dans les premières années du XIX[e] siècle, et dont le cardinal Donnet disait en 1869 : « Qu'on remonte à l'origine de toutes nos œuvres bordelaises, le nom de M. Chaminade est inscrit en tête de chacune d'elles. » Parmi ses préoccupations, il y avait eu celle de l'éducation des enfants du peuple pour lesquels il avait fait venir à Bordeaux les Frères des Écoles chrétiennes. Sous la Restauration, il fit mieux, et, en 1820, à la demande de l'évêque et du préfet, il ouvrait à Agen une école gratuite. C'était l'époque où le parti libéral prônait avec insistance l'enseignement mutuel : pour éviter des difficultés, il combina cete méthode avec celle de l'enseignement simultané. Le succès fut éclatant. L'un des maîtres écrivait à Chaminade : « Toute la ville est dans l'admiration de voir notre établissement non seulement se soutenir, mais prospérer et s'accroître. Ils ne peuvent comprendre comment quatre petits hommes peuvent bien instruire et gouverner un si grand nombre d'enfants. C'est qu'ils ne voient pas le doigt de Dieu; ils ne voient pas que Jésus et Marie en font leur affaire. »

La Providence appela bientôt les religieux du P. Chaminade en Alsace et en Franche-Comté, puis à Saint-Remy (Haute-Saône) dans un vaste domaine où s'installa un pensionnat destiné d'abord à l'enseignement primaire. Des retraites y furent données pour la formation spirituelle et pédagogique des instituteurs, une école normale ne tarda pas à y être ouverte. Chaminade écrivait à ce sujet : « On ne pense pas dans la Société qu'il y ait à gagner pour la religion et les mœurs, pas plus que pour les arts et l'industrie, à restreindre dans les bornes les plus étroites l'instruction du peuple. On croit, au con-

traire, que le peuple ne peut être aujourd'hui ramené à la foi et aux vertus dont elle est le principe que par un degré supérieur de développement pour ses facultés intellectuelles et un accroissement d'instruction. »

Ne reculant devant aucune initiative utile, Chaminade établit à Saint-Remy une école professionnelle, et, en 1830, plusieurs ateliers se trouvaient en plein fonctionnement, et une ferme-école était en projet.

En 1825, la Société recevait l'autorisation pour l'enseignement primaire. La Révolution de 1830 empêcha Chaminade de mettre à exécution tous ses desseins. Elle préluda aussi aux épreuves sans nombre qui allaient s'abattre sur lui et sur son Institut : dispersion des noviciats, suppression des écoles normales, difficultés financières, défection de plusieurs de ses collaborateurs, préventions injustifiées de l'évêque d'Agen, son ancien protecteur, et du nouvel archevêque de Bordeaux, Mgr de Cheverus, qui avait succédé à Mgr d'Aviau. Chaminade garda son âme dans la sérénité et la soumission à la volonté divine, jusqu'au jour, qui ne tarda pas de luire, où Dieu fit succéder le calme à la tempête.

*
* *

C'est encore en 1817, année féconde entre toutes, qu'allaient être fondés à Strasbourg les *Frères de la Doctrine chrétienne*, grâce à un ancien bénédictin de l'abbaye de Senones, Dom Freschard. La Révolution, en le chassant de son couvent, l'avait contraint à l'exil. Il en revint dès qu'il le put, et s'adonna au saint ministère au milieu des plus grands dangers, réservant ses prédilections aux enfants qu'il instruisait. Curé de Colroy, il réunit dans son presbytère quelques jeunes gens qu'il forma pour les envoyer dans les communes qui en feraient la demande. Quand le nombre de ces jeunes gens eut augmenté, il en confia cinq à l'abbé Mertian, supérieur des Sœurs de la Providence de Ribeauvillé qui songeait à fonder une congrégation de Frères enseignants.

De ce noyau devait sortir le grand arbre des *Frères de la Doctrine chrétienne de Strasbourg*, autorisés en 1821.

Le succès de l'abbé Mertian poussa dom Freschard à obtenir une semblable autorisation pour les *Frères de la Doctrine chrétienne du diocèse de Nancy*. Il l'obtint en 1822.

Très austère était le régime de vie imposé par Freschard à ses religieux, bien élevé leur idéal. Qu'on juge de cet idéal par ces lignes extraites de leurs règles : « Lorsque les rois de la terre confient l'éducation de leurs successeurs à quelqu'un, on juge que cet homme est bien avancé dans l'estime et la faveur du roi..... Les Frères, par leur état, deviennent les précepteurs des enfants du Roi des rois..... C'est donc une grande grâce d'être appelé par Dieu à de si sublimes fonctions. »

L'Institut se développa rapidement. Faut-il ajouter que les croix et les déboires ne manquèrent jamais aux fondateurs : ils eurent des détracteurs injustes et violents, et ils souffrirent de la défection de plusieurs de leurs disciples. La Révolution de 1830 les dispersa, mais temporairement. En 1837, la communauté se reconstituait en face d'un avenir que le ciel remplit de prospérité.

***

Jean-Marie de La Mennais, frère du célèbre écrivain, était un enfant de Saint-Malo où il naquit en 1780. Il fut témoin, dans son tout jeune âge, des persécutions exercées contre les prêtres par la Révolution, et à ce spectacle son âme se trempa. Prêtre en 1804, il collabore d'abord avec son frère à des ouvrages de science ecclésiastique, et, à la chute de Napoléon, il songe à fonder un journal catholique, car il croit à la puissance de la presse. Mais ce sont les œuvres d'enseignement qui sollicitent surtout son activité. Il installe les Frères des Écoles chrétiennes à Saint-Brieuc, publie, en 1819, une brochure *De l'enseignement mutuel* qui eut un énorme

retentissement. S'il lutte par la plume, il lutte aussi par l'action, et forme une communauté religieuse de *Petits Frères de l'Instruction chrétienne* destinés à aider les Frères des Écoles chrétiennes et à les suppléer, là où ils ne sont pas. En 1817 lui viennent les trois premiers novices. L'épreuve ne tarda pas : l'un mourut et un autre le quitta. Jean-Marie ne perdit pas confiance, et l'année suivante, d'autres recrues se présentèrent. Malgré cela il ne fut bientôt plus en état de répondre aux demandes que lui faisaient les communes, faute de sujets.

Le ciel vint alors à son secours, dans la personne d'un prêtre du diocèse de Vannes qu'il rencontra au cours d'une mission : M. Deshayes. C'était une âme ardente et un cœur enflammé de zèle. Curé d'Auray en 1805, il transforme son presbytère en noviciat où il reçoit des jeunes gens dont il fera des instituteurs. Des défections se produisent qui ne lui laissent qu'un seul sujet. Il ne se décourage pas, et la Providence bénit sa robuste confiance. Les recrues vinrent ensuite en grand nombre, et Deshayes trouva sur sa route La Mennais. Ils s'unirent, et formèrent avec leurs religieux respectifs une congrégation qui eut un nom, celui de *Frères de l'Instruction chrétienne*, et une devise splendide : *Dieu seul!* Quels espoirs les fondateurs ne nourrissaient-ils pas! Le Vénérable La Mennais écrivait : « Je suis très convaincu que le nombre des prêtres augmenterait si l'on s'emparait des enfants dès leurs premières années, c'est-à-dire si l'on établissait des écoles gratuites... Avant dix ans, il y en aura partout... Il en résultera que j'aurai entièrement sous la main la génération naissante, et combien ne sera-t-il pas facile ensuite de choisir, parmi tant d'enfants, ceux qui annoncent d'heureuses dispositions, le goût de la piété, l'aptitude à l'étude, et de les diriger vers l'état ecclésiastique. »

En 1821, l'abbé Deshayes quittait Auray pour Saint-Laurent-sur-Sèvre afin de prendre la direction des deux familles religieuses fondées par le Bienheureux de Montfort. De l'une de ces familles, allait sortir, grâce à

l'initiative du saint prêtre, les *Frères de l'Instruction chrétienne du Saint-Esprit* appelés plus tard *Frères de Saint-Gabriel*, et ainsi la Vendée bénéficiera des mêmes avantages que la Bretagne.

***

D'autres congrégations se créèrent ailleurs. En 1824, l'abbé Dujarrié, curé de Reuilly-sur-Loir, ouvrait un noviciat pour former des instituteurs destinés à tenir la place des Frères, quand ces derniers ne pouvaient satisfaire aux demandes qu'on leur adressait. A Amiens et au Mans, nous trouvons des *Frères de Saint-Joseph* qui prospérèrent et dont les services furent inappréciables. En 1825, enfin, une ordonnance autorisait les *Frères de la Croix* à tenir des écoles primaires dans les départements avoisinant Paris.

Telles sont les congrégations enseignantes nouvelles qui virent le jour sous la Restauration. L'histoire donne-t-elle beaucoup d'exemples d'un si grand nombre de fondations se réalisant dans un laps de temps aussi court ? Nous ne le croyons pas. Et cette constatation nous amène à une conclusion qui n'est pas dépourvue d'un intérêt très actuel : quand les besoins des âmes sont pressants, Dieu sait envoyer ses grâces et susciter des apôtres pour les conquêtes spirituelles qui s'imposent. A nous de recevoir ces grâces et d'en profiter pour notre salut et celui de nos semblables, avec la conviction solidement ancrée, quand nous considérons les événements d'hier et ceux d'aujourd'hui, que si l'œuvre de Dieu ne s'est pas accomplie toujours, ce n'est pas Dieu qui a manqué à l'homme, mais bien l'homme qui a manqué à Dieu.

Institut catholique de Paris.

Chanoine Adrien Garnier,
Docteur ès-lettres.

L'Union missionnaire du Clergé

Le mouvement missionnaire se répand partout actuellement et arrive peu à peu à gagner la sympathie et le concours de tous les fidèles. Dans chaque pays — et particulièrement en France — les Œuvres missionnaires font d'immenses progrès : les sommes recueillies pour les Missions sont chaque année plus considérables, et surtout l'idée missionnaire s'implante dans les esprits. A côté des associations fondées pour venir en aide aux Missions (Œuvres de la Propagation de la Foi, de la Sainte-Enfance et de Saint-Pierre-Apôtre), un groupement a été créé spécialement pour le Clergé : l'Union Missionnaire du Clergé (1).

Quelle en est donc la raison? L'on s'est bien vite aperçu que si l'on voulait donner au mouvement missionnaire tout son sens, il fallait y intéresser d'abord le Clergé. La propagande missionnaire est faite dans nos pays par les Congrégations religieuses, mais, pour qu'elle puisse donner à tous les fidèles une âme missionnaire, il faut intégrer la pensée des Missions dans la vie courante. Les préoccupations missionnaires doivent entrer tout naturellement parmi les devoirs et les obligations de tout chrétien véritable.

Le concours du Clergé est nécessaire pour faire des Missions non pas seulement une œuvre de Congrégations Missionnaires travaillant dans des pays lointains, et auxquelles on donne des aumônes par pure générosité, mais une œuvre de toute l'Église dont chaque membre doit prendre sa part personnelle.

(1) Direction pour la France : 11, rue Crillon, Paris-IV[e].

D'une façon plus directe, si l'on veut obtenir de cette propagande tout ce qu'on attend d'elle, il est indispensable d'y associer étroitement le Clergé dont l'action pratique et l'influence personnelle seront des plus efficaces.

D'ailleurs les résultats concrets ont montré suffisamment l'utilité de cette collaboration par le progrès constant, grâce au Clergé, de toutes les formes de dévouement envers les Missions.

Dans ce domaine de l'action missionnaire, quel sera le rôle de l'Union Missionnaire du Clergé? Son Règlement, promulgué par la Congrégation de la Propagande, le prévoit sous trois formes : la prière d'abord, « en ayant un Memento spécial à la Sainte Messe pour les Missions et les Missionnaires; en offrant à cette fin une partie de l'Office divin ou en accomplissant une bonne œuvre à cette intention, en rappelant aux fidèles le devoir de prier pour la conversion des infidèles ». Ensuite la recherche des vocations missionnaires qu'il faut recommander et favoriser en toutes occasions, sans se laisser arrêter par la crainte de perdre des vocations pour l'apostolat local. S. Em. le Cardinal Verdier, Archevêque de Paris, dont le diocèse a pourtant un besoin si pressant de prêtres insistait fortement sur ce point au cours d'une Assemblée Générale de l'U. M. C. le 19 novembre 1930. — Enfin « former dans tous les fidèles une conscience missionnaire » : cet aposlolat peut être envisagé sous deux aspects. Il y a d'abord les fêtes missionnaires, les journées, conférences, expositions, pour la préparation et le succès desquels le clergé donnera son concours dévoué aux Missionnaires; ces diverses manifestations sont indispensables pour lancer le mouvement et le ranimer de temps à autre.

Mais il reste ensuite à entretenir l'ardeur et la générosité, à susciter une intelligente compréhension des questions missionnaires. Les Prédicateurs et Conférenciers de passage, éveilleurs d'enthousiasme et de générosité, ne peuvent faire ce travail de formation et de réalisation pratique. C'est au Clergé, comme le dit le Règlement déjà

cité, à « profiter de toutes les occasions pour parler au peuple de ce grand sujet, au moyen de sermons, de catéchismes ou hors de l'Église par des instructions, des conférences avec projections, etc... », ou en revenant sur ce sujet dans les prédications ordinaires et dans la direction des fidèles.

Le Saint-Siège a accordé à l'Union Missionnaire du Clergé des faveurs spirituelles très précieuses, plus importantes que celles de presque toutes les autres Associations religieuses, et cela montre l'intérêt qu'il attache à son développement. L'inscription suppose le paiement d'une cotisation dont le minimum est pour les *adhérents* annuels ou perpétuels : 5 fr. ou 100 fr.; pour les *bienfaiteurs* annuels ou perpétuels : 10 fr. ou 200 fr. Mais les Statuts rappellent aux Associés qu'ils doivent surtout apporter à la propagande missionnaire une coopération active.

L'Union Missionnaire du Clergé a été fondée en Italie en 1917 par le R. P. Manna, actuellement Supérieur des Missions Étrangères de Milan. Approuvée officiellement par le Pape Benoît XV en 1919, elle est sous la direction de la Congrégation de la Propagande. Elle comptait en 1929 en Italie 29.000 membres, en France 22.000, en Allemagne 18.000, en Espagne 15.000, en Belgique 9.000, en Pologne 7.000, en Hollande 6.000, etc., etc...

L'Union Missionnaire du Clergé a donc reçu l'adhésion d'un peu plus de la moitié du Clergé séculier de France (22.000 sur 40.000). Sous l'impulsion de Monseigneur Olichon, son Directeur national ponr la France, elle espère grouper bientôt l'unanimité des prêtres de France dont le dévouement envers les Missions est traditionnel.

Sa Revue trimestrielle, envoyée gratuitement à tous les adhérents, a pour but de leur présenter une vue d'ensemble des Missions et de les tenir au courant des principales questions missionnaires; elle leur procure aussi dans chacun de ses numéros des renseignements pratiques sur les méthodes et les instruments de la propagande mis-

sionnaire. L'U. M. C. organise chaque année à l'Institut Catholique de Paris des Conférences, publiées ensuite par ses soins : les trois premiers volumes sont un exposé de « L'Apostolat missionnaire de la France ». Les autres traitent de l'Islam et les Missions catholiques, les Missions et l'œuvre de civilisation, la Médecine et les Missions (1). En novembre et décembre 1930, les Conférences portèrent sur un sujet particulièrement intéressant : la formation intellectuelle des Noirs dans nos Missions d'Afrique.

Au cours de l'Exposition Coloniale de Paris, au mois d'août 1931, l'Union Missionnaire du Clergé tiendra son premier Congrès national pour tout le Clergé de France. Ce sera certainement une imposante manifestion de sa vitalité.

Puisse-t-elle à cette occasion recevoir en grand nombre les adhésions de tous les prêtres qui n'en font pas encore partie! Elle aura ainsi la grande joie de représenter l'unanimité du Clergé de France et de travailler plus efficacement encore au développement des Missions.

PAUL CATRICE.

(1) Tous ces ouvrages sont en vente au Secrétariat de l'Union Missionnaire du Clergé, 11, rue Crillon, Paris-IV[e], au prix modique de 5 fr. le volume.

Le Congrès eucharistique et la vie spirituelle

La France du Nord prépare avec l'ardeur pratique qui lui est habituelle le congrès eucharistique qui se tiendra à Lille au début de juillet et qui sera la célébration du cinquantenaire des congrès eucharistiques. Le monde catholique s'y associe, les âmes qui ont un souci plus grand de vie spirituelle doivent particulièrement s'y intéresser.

Celles qui se rattachent à la famille dominicaine ne peuvent oublier le rôle de l'ordre de saint Dominique lorsque s'établit la fête du Saint-Sacrement au XIII[e] siècle, avec Hugues de Saint-Cher, provincial de France, qui appuya si efficacement la bienheureuse Julienne de Cornillon, et saint Thomas d'Aquin qui composa l'office. Elles savent que les confréries du Saint-Sacrement ont également une origine dominicaine, puisqu'elles ont eu pour créateur le P. Thomas Stella, religieux du couvent de Venise, puis de Rome, au XVI[e] siècle. L'ordre dominicain, qui a toujours eu un culte spécial pour la sainte Eucharistie, doit continuer ses traditions en prenant part à cette grande manifestation eucharistique.

Il en est de même pour toutes les âmes qui ont le désir d'entrer plus avant dans les voies de la vie spirituelle. Sans doute parfois ces âmes éprouvent quelque crainte, sinon de la répugnance, à la pensée de ces assemblées nombreuses qui s'accompagnent inévitablement d'agitation et de bruit. Elles auraient tort de se laisser aller à de tels sentiments.

Le premier congrès eucharistique fut établi alors que

des décrets supprimaient les processions de la Fête-Dieu dans la plupart des villes et tendaient à faire disparaître tout signe extérieur de vie chrétienne. On voulait une organisation de la société où la foi intérieure ne serait sans doute pas condamnée, mais où tout serait conçu et réglé comme si cette foi n'existait pas. C'est ce système qu'on a appelé depuis le laïcisme. Cette position est intenable. D'abord elle est une injustice à l'égard de Dieu, créateur de tout ce qui a l'être et source première de toute activité, à qui donc l'homme doit l'hommage de tout ce qu'il est et de tout ce qu'il peut faire. De plus elle impose à l'homme un dédoublement immoral, la parole, le geste et l'action formant un même mouvement avec la pensée intérieure et ne pouvant la contredire sans une hypocrisie qui devient ici une trahison.

Le congrès eucharistique rend à Dieu un hommage extérieur, social et public. Il est donc une manifestation dont nos sociétés ont besoin. C'est un redressement nécessaire; aussi comprend-on que dans notre pays de laïcité il ait pour but particulier de faire adorer dans l'eucharistie le Christ-Roi, c'est-à-dire le Christ chef des sociétés comme il est maître des cœurs. Il va sans dire que cette glorification publique doit s'accompagner d'un redoublement de ferveur intérieure. Aussi les défilés grandioses auxquels sont conviées toutes les notabilités et toutes les autorités sociales sont-ils précédés d'exercices de dévotion, de sermons aux fidèles et doivent-ils être accompagnés de prières prolongées et particulièrement intenses.

Au moment où s'organisent ces solennités, comment ne pas porter son souvenir vers cette petite chambre d'une des maisons de Jérusalem, la chambre des hôtes, prêtée à Jésus pour la première messe et la première adoration eucharistique? Quel chemin parcouru! Les messes des catacombes du temps des persécutions faisant place aux messes solennelles des premiers siècles de liberté, qui duraient des heures et que la foule ne trouvait jamais trop

longues ; puis le désir de voir l'hostie s'emparant de plus en plus des fidèles et amenant l'autorité à prescrire l'élévation après la consécration, à établir les grandes processions, les ostensions et les saluts du Saint-Sacrement. En nos temps modernes, ce sont les adorations de jour et de nuit, l'adoration perpétuelle dans chaque diocèse, l'adoration réparatrice, enfin ces grands congrès et le jubilé des congrès eucharistiques. Dans ce culte toujours plus magnifique, c'est le Saint-Esprit qui continue d'animer l'Église et d'y développer la ferveur.

R. Mulard,
des Frères Prêcheurs.

Pour l'enquête : à propos des premières communions [1]

DOCUMENTS

I. **Petit historique** de la question, d'après le rapport cité de M. le chanoine Raux :

« Le catéchuménat post-baptismal, qui fut, dans les âges chrétiens, surtout familial, se développe dans la suite par l'institution d'une catéchèse publique. Au XVI[e] siècle, à l'occasion des hérésies du temps, cette organisation de catéchèse publique prit une admirable extension.

« Mais sous l'influence de l'esprit janséniste s'introduisit l'usage de retarder la 1[re] Communion et la Confirmation des enfants jusqu'à la fin de leur instruction catéchétique, vers l'entrée dans l'âge adulte. La 1[re] Communion finit par rejoindre, au terme du catéchuménat post baptismal, le moment de la Profession de Foi personnelle. Et pratiquement on en arriva à réunir dans une même solennité tardive ces deux actes, fort différents, de la 1[re] Communion et de la Profession de Foi chrétienne.

« Alors que, jusqu'à la fin du XVII[e] s., la 1[re] Communion des enfants se faisait sans cérémonies spéciales et était considérée tout simplement comme le premier accomplissement du devoir pascal, au XVIII[e] s., au contraire, s'organisèrent les solennités de 1[re] Communion, avec adjonction d'une rénovation publique des Promesses du Baptême comme Profession de Foi chrétienne. Au XVIII[e] et au XIX[e] siècle et jusqu'à ces derniers temps, ce régime a été en vigueur. — Dans ce système, deux éléments se rencontrent donc dans une même

(1) Cf. *Vie Spirituelle*, juin 1931.

solennité : d'une part la 1re Communion tardivement rejetée à la fin des années d'instruction catéchétique, d'autre part une solennelle rénovation de la Profession Baptismale.

« *Décret d'août 1910.* C'est alors que la S. C. des Sacrements prescrivit de ramener la 1re Communion à l'âge où l'enfant commence à raisonner, de veiller à ce que, après la 1re Communion, les enfants s'approchent fréquemment de la Sainte Table et assistent aux leçons de catéchisme. — (Pour la Confirmation, l'usage de la recevoir dès l'âge de 7 ans s'est maintenu en Provence.)

« C'est ainsi que les trois Sacrements : Baptême, Confirmation, Eucharistie, se retrouvent et se succèdent sans obstacle suivant le plan traditionnel.

« En outre, 1re Communion, Catéchuménat et Profession de Foi, se retrouvent également dans l'ordre normal. En effet, la 1re Communion reprend sa place au début de l'instruction catéchétique; la Profession de Foi, que le décret ne touche pas, garde sa position acquise et légitime à la fin de l'instruction catéchétique, et la catéchèse elle-même, notre catéchuménat post-baptismal, n'a qu'à tenir son cours régulier, nettement marqué par le Décret aussi bien que par la tradition et le bon sens, entre la 1re Communion qui en consacre les débuts, et la Profession de Foi, qui en couronne le terme et en assure la persévérance.

II. **Nouvelles de Belgique.** — Nous recevons d'un prêtre français très attentif à la question qui nous occupe, la lettre suivante, que nous nous empressons de communiquer à nos lecteurs :

Mon Révérend Père,

« J'ai trouvé un document officiel qui pourra vous servir dans votre enquête et que j'apporte comme contribution en faveur du terme Profession de Foi chrétienne.

« C'est un article du 4e Concile provincial de Malines tenu en deux sessions : avril et octobre 1920.

« Les Acta de ce concile, « *in paucis emendata,* dit le C. Mercier, *a S. Cong. Concilii adprobata necnon a S. Pont. Pio XI rata et confirmata* », ont été rédigés en grande partie par Mgr Van Roey.

Voici la traduction française du décret 193 de ce Concile :

« *Afin de parachever heureusement l'initiation chrétienne des « enfants, il est reconnu qu'il est d'une souveraine utilité, ou même « jusqu'à un certain point de toute nécessité, d'organiser quelque « solennité extérieure, qui couronne pour ainsi dire toute l'œuvre, « et qui soit une profession publique de foi, faite par les enfants, « collectivement et solennellement, au seuil même de l'adoles- « cence. ... Cette communion solennelle — ou plutôt* (rectius), « *cette profession de foi — comprend des offices solennels, célé- « brés au jour fixé dans l'église paroissiale, pendant lesquels les « enfants s'approchent de la sainte Table, renouvellent les vœux « de leur Baptême, prononcent leur profession publique de foi « chrétienne, sous le texte de laquelle on leur recommande, si « possible, d'apposer leur signature, et choisissent enfin la Bien- « heureuse Vierge Marie pour leur Mère et Patronne : et toutes « ces cérémonies doivent être célébrées avec l'apparat le plus « solennel.* »

« On peut remarquer que, dans ce décret, le mot *Profession de Foi* se trouve *trois fois*, — que si le Concile, pour céder à l'usage, nomme la Communion solennelle, il ajoute aussitôt, en se reprenant : Profession de Foi.

« Il y est question d'un acte solennel propre à *parachever* l'initiation chrétienne des enfants, à *couronner* toute l'œuvre.

« Or, fait remarquer Dom A. Veys, la Rénovation manque du caractère absolu et *unique*, puisqu'elle n'est que la répétition d'un engagement déjà posé et toujours en vigueur ; de plus, elle a un caractère initial et non *terminal*.

« Si le décret, ajoute D. A. Veys, énumère, outre la Profession de Foi, la Communion, la Rénovation des Vœux, la Consécration à la Sainte Vierge, c'est pour faire de tous ces actes comme un cadre destiné à sertir l'essentiel de la journée, la Profession. (Cf. *Questions Liturgiques* de Louvain, février 1929.)

« L'importance de la Profession de Foi est marquée aussi par cette signature que l'on recommande de demander à l'enfant. Cette signature pourrait être apposée sur le diplôme remis à l'enfant, et aussi sur les actes officiels de la paroisse.

« Les termes *au seuil de l'adolescence* n'indiquent pas qu'il s'agit de trop jeunes enfants ; de même que le fait de don-

ner une signature serait presque risible de la part d'enfants à peine capables de tenir une plume. On est donc bien dans l'esprit du Concile quand on demande que la Profession de Foi soit faite à l'âge de 14 ans. »

III. **Nouvelles de France.** — M. le chanoine Bertret, Maître de chapelle de la Cathédrale de Luçon et auteur d'un excellent *Petit cérémonial de la Rénovation des Promesses du Baptême* (1), nous écrit une longue lettre qu'il nous est malheureusement impossible de citer entièrement.

Il préfère le terme « *Rénovation* », à celui de Profession de Foi, comme exprimant mieux, nous dit-il, « la cérémonie intégrale, c'est-à-dire les trois actes qui la composent, savoir : 1° Profession de Foi, — 2° Renoncement au démon, 3° — Promesse de vie chrétienne (Cf. opuscule, pages 12-16); tandis que le 2e titre : « Profession publique de foi chrétienne », ne correspond qu'au premier acte de ces « Promesses ».

Rappelons que le diocèse de Luçon a été mis en place d'honneur au 1er Congrès liturgique international d'Anvers (22-27 juillet 1930). Nous en sommes d'autant plus heureux de constater que l'on y va à plein dans le sens que nous indiquons :

« Votre programme d'instruction catéchistique pour les enfants de 7 à 13 ans est depuis longtemps suivi dans notre diocèse, où les enfants sont, dès l'âge de 7 à 8 ans, en immense majorité, préparés à la 1re communion. »

Nous comptons sur nos lecteurs pour nous signaler les autres applications heureuses que l'on a su faire en d'autres diocèses du décret « *Quam singulari* ».

fr. Bertrand Mouthiez, O. P.

P. S. — Depuis que ces pages ont été envoyées à l'impression, des lettres nombreuses et d'un grand intérêt nous ont été envoyées en réponse à notre appel. Nous remercions vivement les lecteurs dont le zèle charitable et l'esprit de colla-

(1) Chez M. Bezeau, imprimeur de l'évêché, Luçon (Vendée). Prix, franco, l'unité : 1 fr. 05.

boration ont si bien correspondu à notre espoir. Nous publierons dans les prochains numéros de *La Vie Spirituelle* de larges extraits de ces lettres, pour le plus grand profit de tous. Il nous paraît utile, toutefois, de donner dès maintenant à nos lecteurs ces quelques indications nouvelles :

Le terme « Profession de Foi » a, jusqu'à présent, la majorité de voix. Et l'on nous signale, de plus, en sa faveur, que les Statuts diocésains de Besançon désignent notre antique « Première Communion » sous le nom de « *Fête de la Profession* »; — et que Mgr de Dijon vient d'éditer un *Cérémonial pour la Profession de Foi catholique des enfants* (Chancellerie de l'Évêché; o fr. 65) qui se termine par un Mémorial comportant la signature de l'enfant et celle du prêtre.

Toutefois plusieurs curés de campagne pensent, non sans raison, que cette expression sera difficilement populaire. L'un d'eux propose, à la place : « *Fête de la Promesse* ». Si d'autre part on appelait « *Fête de la Bénédiction* » par exemple (« Sinite parvulos... ») la première communion réelle, à 7 ans, et qu'on réservât « *Communion solennelle* » pour désigner les communions générales d'enfants que demande le décret *Quam singulari*, l'encombrant passé serait ainsi liquidé sans gros heurt, toute équivoque disparaîtrait, et l'on répondrait enfin d'une manière vraiment satisfaisante au désir de Pie X. Pour réfléchir pendant les vacances...

B. M.

Pour la lecture spirituelle

Marthe de Noaillat (1)

Madame Simone de Noaillat-Ponvert vient de nous donner un livre charmant et bien beau. Elle a vécu pendant vingt-trois ans dans l'intimité de Marthe de Noaillat, qui fut son amie et sa collaboratrice avant de devenir sa sœur par un lien de famille étroit.

Marthe de Noaillat fut, avec M. Georges de Noaillat, l'apôtre inlassable du Christ-Roi. « Sans arrêt ni trêve, écrit Mgr Chassagnon, et pendant six ans, ils mirent au service de leur idée le plus magnifique labeur. » Ce qu'il leur fallut de foi, de confiance en Dieu, de persévérante énergie, ces pages le disent simplement. Mais d'où venait cette magnifique ardeur? Quelle vie intérieure soutint ce courage?

Marthe Devuns se sentit de bonne heure attirée vers la vie religieuse. Pour rester fidèle à cette idée elle alla jusqu'à l'épuisement de ses forces. L'insuccès fut humiliant, l'épreuve creusa profondément ce cœur : Dieu le voulait pur de tout orgueil. Au terme de ses vicissitudes, elle écrivait :

C'est maintenant, je crois, dans l'abaissement et le néant que vous me voulez. Je me sens devant vous si absolument rien, ni intelligence, ni mémoire, ni capacité. ni adresse, ni sainteté. Et je parais ainsi devant tout le monde... Vous compensez mes vanités du monde, les compliments que j'ai reçus. Hier applaudie, traitée comme intelligente, couverte de prix..., bonté de votre part qui efface sans doute un peu

(1) Par Simone de Noaillat, Paris, Bonne Presse, 1 vol. 376 pages.

mon orgueil. Hier me soignant et me guérissant moi-même et les autres, aujourd'hui traitée en enfant plus ou moins raisonnable. Jésus, soyez béni.

Marthe Devuns fait ici allusion aux premiers fruits de son apostolat. Il fut beau et fécond, parfois héroïque. Dans l'histoire de sa jeunesse nous lisons ce trait qui fait penser à sainte Catherine de Sienne. Un double meurtre a été commis dans la Nièvre : l'assassin, après son crime, a tenté de se suicider. On le soigne à l'hôpital de Clamecy avant de le juger, et Marthe Devuns rêve de conquérir cette âme au Seigneur. La voici près du meurtrier. Il l'invective. Elle tient bon, elle lui parle de son éternité, de l'infinie bonté de Dieu, chaque jour elle gagne un peu de sa confiance, et le malheureux enfin s'émeut, se repent, se confesse et communie. Beau zèle, en vérité, et qui n'est pas sans grandeur.

L'apostolat des âmes dégradées l'attirera d'ailleurs toujours. Marthe Devuns s'y consacrera plus tard dans les faubourgs de Nevers avec une exquise bonté et un singulier courage. Quelques traits :

Un soir, une jeune fille tuberculeuse qu'elle soigne depuis des mois lui demande de se coucher près d'elle pour calmer son angoisse. Marthe n'hésite pas et, dans ce lit d'affreuse misère physique et matérielle, elle entre héroïquement, serrant dans ses bras aimants la pauvre agonisante.

On la vit catéchiser tout un hiver, en pleine nuit, un pauvre aiguilleur du P.-L.-M. à qui personne n'avait parlé de Dieu. « Elle guette l'heure où son camarade vient le relever de son service, et, sur place, mal abritée sous un hangar de marchandises, elle exerce inlassablement sa vieille mémoire rebelle au mot à mot ». Et ce pauvre homme eut tous les trésors de l'Église, la grâce du baptême, de la Confirmation, de la première Communion et du mariage.

Ces traits marquent une vie, et ils abondent dans celle-ci. Ce que fut l'existence de cette jeune femme dans le

monde, son biographe nous le dit en quelques mots.

Elle accorde au monde — et cela elle se le reprochera plus tard — les quelques concessions qui lui assurent une influence, et telle journée qui a commencé par la visite d'une cancéreuse ou d'un alcoolique endurci... qui a continué par un catéchisme d'adultes, finira par une soirée chez le Comte et la Comtesse de Courson où elle a accepté de déclamer des vers afin de se sentir autorisée à revenir bientôt tendre la main pour ses pauvres.

Elle donne son concours à toutes les œuvres qui la sollicitent, et à côté de cette action organisée, « elle se taille une besogne indéfinie auprès des forains, des nomades, de tous ceux qu'une vie amorale tient en marge de la société humaine ».

Ce zèle apostolique reposait sur une vie intérieure intense et bien réglée. « D'une admirable fidélité à son règlement, elle goûtait la paix et le contentement des âmes parfaitement ordonnées. » Mais rien de janséniste, ni aucune manie de vieille fille ankylosée dans ses habitudes. Elle coupait sa vie tendue par d'aimables récréations, où « sa gaieté jeune » éclatait en beaux rires.

Et, sur tout cet élan de vie intense, une vraie soif du martyre. Elle demande à Pie X de prier pour elle, afin d'avoir un jour la faveur extrême de verser son sang pour le Christ. « Pour elle qui vivait dans une austérité et une mortification constantes, entamant sa chair par des instruments de pénitence et écrivant ses résolutions à chaque retraite avec son sang »... le pas à franchir n'était pas grand pour arriver au complet sacrifice. Elle eut une mort tragique. On la trouva asphyxiée, le 5 février 1926, au Hiéron de Paray. Elle avait, ce matin-là, passé de longues heures devant l'autel des apparitions, tout près de la châsse de sainte Marguerite-Marie.

« Sa mort, écrivait le P. Quénard, est comme la rançon d'une immense grâce pour l'Église. »

fr. E.-M. Lajeunie, O. P.

Quelques livres pour les enfants

On s'occupe de plus en plus de pédagogie. Même dans l'Eglise, quoique avec un retard fâcheux et inexplicable.

M. l'abbé Félix Klein est un savant et un travailleur d'une patience et d'une conscience admirables. Un prêtre pieux et zélé. Un écrivain dont une belle liste d'ouvrages ont été couronnés par l'Académie Française. Un ami de la pédagogie qui a écrit : *Mon filleul au Jardin d'enfants*, deux beaux volumes que les professionnels apprécient.

Quelle joie de savoir qu'il dirige une ample collection d'albums pour la jeunesse !

Mais voyons.

Nous avons sous la main quatre ouvrages de cette collection. Sont-ce des livres de travail ? sont-ce des récompenses ? on m'affirme que ce sont des récompenses. Ils sont en effet richement illustrés et d'une assez belle présentation.

L'Alphabet des Saints (1).

Voici « l'*Alphabet des Saints* », livre évidemment pour les tout jeunes. Un petit recueil de vies de saints : chaque page commence — en suivant l'ordre ordinaire — par une des lettres de l'alphabet et porte une petite biographie d'un saint dont le nom a pour initiale cette lettre. Cette idée est plus que défendable et convient bien à la psychologie de l'enfant qui commence à lire. Il est très bien aussi d'avoir fait précéder chaque récit d'une grande image colorée aux traits simples et purs et telle qu'on peut l'attendre du beau talent de M. Maurice Lavergne.

Mais le texte lui-même ? — C'était une assez audacieuse gageure de vouloir, en quinze lignes, raconter à de tous jeunes enfants la vie d'un saint Bernard, d'un saint Louis ou d'un saint Ignace. M. l'abbé Klein l'a réalisée en ses vingt-six notices. Mais dont aucune ne nous satisfait pleinement. Il y a là un commencement de documentation, en

(1) Album cartonné in-4° carré : 12 fr. (Spes).

style simple et clair sans doute, mais si terne, si sec, si abstrait, que l'on se demande l'impression qu'il peut faire sur des imaginations de 7 ou 8 ans. Pourquoi jamais une allusion à l'image, alors qu'en vérité c'est elle qui fixe l'attention et qui commande tout l'intérêt? On voudrait que le texte ne fût qu'une ingénieuse et jolie présentation de l'image considérée comme centre d'intérêt de la page, instrument du petit épanouissement intellectuel et sentimental dont chaque récit doit être l'occasion et de la fixation durable des souvenirs.

L'Histoire de Joseph et de ses onze frères.

Voici, pour de plus grands enfants, un autre ouvrage où l'auteur n'était plus gêné par l'exiguité du cadre : l'*Histoire de Joseph et de ses onze frères* (1). Le récit est minutieusement honnête. Un bon ouvrage « instructif ». La présentation typographique est claire et agréable. Les larges et abondantes illustrations bien placées et intéressantes, moins toutefois, quoique du même auteur, que celles de l'*Alphabet des Saints*. Mais, là encore, le texte ne s'y réfère nullement, conserve d'un bout à l'autre un style clair sans doute et bien articulé, mais livresque au possible et dont le long développement n'est relevé par aucune allusion aux mœurs actuelles, soit de l'Église, soit des enfants. Je n'ai remarqué que ce seul rapprochement, encore bien lointain, avec ce que peuvent connaître directement les jeunes lecteurs : « Dans ce pays-là, qui était en Orient, les hommes portaient des robes, ordinairement blanches; et les Arabes, qui y habitent maintenant, s'habillent encore de même. » Une bonne traduction de la Bible eût été bien plus vivante, tant qu'à faire.

Bible des Enfants.

La même collection nous donne une « *Bible des Enfants* », d'un plus grand format et d'un caractère un peu différent. Un livre plus austère, un livre de fond. Toute la Bible, les deux Testaments, en 79 pages, ornées de nombreuses illustrations, toutes de la même taille, du même style XVII^e^, de

(1) Album cartonné, in-4, 62 pages. 12 fr. (Spes).

la même teinte, qui est aussi celle des caractères d'imprimerie, une présentation monotone : 150 paragraphes pour l'Ancien Testament, 150 paragraphes pour le Nouveau Testament, dont la succession n'est interrompue que de place en place par un « *Épisode* » en caractères un petit peu plus fins. Bref une sorte de recueil, d'ailleurs fort bien condensé, de renseignements historiques, un grand aide-mémoire pour bons enfants très studieux, une mine à exploiter de questions embarrassantes pour M. l'abbé, bien plutôt qu'un livre de lecture continue, qui instruit et édifie en distrayant. Un tel ouvrage comporte normalement un commentaire oral : les récits bibliques y sont résumés sans aucune explication, ni mise au point : l'œuvre des sept jours, le Déluge, le sacrifice d'Abraham, Jephté, Samson, Élisée et les enfants, etc. Dans une famille où l'enfant peut trouver à qui poser des questions, ce livre ne saurait manquer de devenir la prétexte de mille conversations pleines d'intérêt et d'édification... Les illustrations, malgré leur style démodé, plaisent aux enfants et même davantage — j'en ai fait l'expérience à deux reprises dans nos lotissements — que celles de M. Lavergne, sans doute à cause de leur dessin plus modelé et plus riche.

La Sainte Vierge dans l'Évangile.

Mais au moins allons-nous trouver, en libre épanouissement, fraîcheur et poésie dans *La Sainte Vierge dans l'Évangile*, bel in-quarto de 62 pages du même auteur? Hélas! Le récit commence ainsi : « C'est à partir de l'Annonciation que l'Évangile commence à nous parler de la Sainte Vierge :

« *Elle est toutefois nommée à la fin de la généalogie qui ouvre l'Évangile de saint Matthieu :* « *... Jacob engendra Joseph, époux de Marie, de laquelle naquit Jésus, appelé le Christ.* » Mais, grâce à la Tradition, aux écrits des Pères, aux prières et formules de la Liturgie, nous ne sommes pas dans l'ignorance sur ce qui précède ce grand événement. Voici ce que l'Église, par ces voies très autorisées, transmet à ses fidèles... »

2e chapitre : « *l'Annonciation* » :

« Après la cérémonie des fiançailles et avant d'habiter avec Joseph, Marie vécut quelques mois encore dans sa propre demeure, au

même village de Nazareth. Ce fut là qu'elle apprit du ciel, par un ange, sa sublime mission de Mère du Messie et que s'accomplit, par l'Incarnation du Verbe Divin, le plus grand événement de l'histoire du monde. L'Église honore ce Mystère dans la fête de l'Annonciation (25 mars) et, pour mieux nous en instruire, elle nous met ce jour-là sous les yeux, à la Messe, le passage suivant de l'Évangile de saint Luc... »

Une citation. De qui? de Bossuet. Quoi? Ceci : « Jésus resta à sa mère pour la consoler, pour la servir : ce fut là tout son exercice... Orgueil, viens crever à ce spectacle! » et tout le reste, que vous connaissez et qui est, comme par hasard, un des passages des *Élévations* dont la langue a le plus vieilli.

D'autres vieilles choses figurent dans ce bel album et y tiennent une très large place. Ce sont les illustrations, grandes reproductions de chefs-d'œuvre de Murillo, Rubens, fra Angelico, Luini, et autres. Ces œuvres magistrales, ainsi présentées, il faut le reconnaître, enthousiasment les enfants. Indication pour pédagogues et artistes. Elles donnent splendeur et vie à ce livre, qui sera sans doute plus feuilleté que lu par ceux à qui il est destiné, et qui doit bien s'y attendre.

En bref, un effort très méritoire, très consciencieux et qui sera sans doute, quoi que j'en aie dit, très utile. Mais qui ne peut que décevoir l'attente exigeante des pédagogues.

Jésus parlait d'une manière si simple, si concrète, si vivante, même à de grandes personnes : pourquoi ne sait-on plus présenter sa religion, même à des petits, que couverte d'un poussiéreux ennui?

La Bergère au pays des loups.

Mais allons, pour nous détendre, à « l'*Art Catholique* ». M. Rouart vient d'y éditer, pour un public de même taille, « un conte sur la vie merveilleuse de sainte Germaine Cousin de Pibrac, en esprit de dévotion et de louange, par Henri Ghéon », et cela s'appelle : *La bergère au pays des loups*. Là, nous sommes bien en vacances et pour nous y distraire. Pieusement, bien sûr. Ouvrez le livre à la première page devant les yeux de vos petits diables, et écoutez fuser les « oh! ».

La présentation est vraiment digne de la célèbre maison,

qui nous a donné déjà tant de joies artistiques. La couverture, en quatre teintes et d'un goût merveilleux, est dès l'abord irrésistible. Le texte, imprimé en gros caractères bleu pâle, les illustrations joliment serties et dont une polychromie très habile et très douce relève beaucoup le dessin, à vrai dire un peu mou, créent au récit à lire une atmosphère légère de gentille féerie, qui calme, repose, épure l'imagination. Quant au texte lui-même, imaginez, si vous le pouvez, dans quel ton et avec quelle verve ce grand bavard, si vivant et si sympathique, qu'est Henri Ghéon, peut se mettre à raconter des histoires aux enfants : « Comme elle était menue la petite Germaine! Elle avait si peu de chair sous la peau qu'on aurait pu voir au travers, et des os si fragiles qu'on avait peur de la casser en la prenant. Elle n'avait pas la force de pousser un cri, elle ne têtait pas plus qu'un petit chat et elle ne faisait que dormir comme une marmotte. » Cette phrase prise au hasard vous donne un aperçu du genre, avec ses qualités et les défauts de ses qualités. Henri Ghéon, lui, a pour deux imagination, exubérance. Le désir de plaire, d'émoustiller constamment, l'empêche parfois, peut-être, de porter juste ou de tendre à un but bien déterminé : il enchante l'imagination plus qu'il n'instruit l'intelligence. Mais il sait aussi émouvoir et faire sur ces tendres sensibilités de saines et heureuses impressions. Ce livre délicieux a déjà un succès considérable, malgré son prix élevé (30 fr.) et ne cessera pas d'ici longtemps de plaire et de séduire. — Nous sommes vraiment heureux de voir l'*Art Catholique* élargir ainsi son champ d'influence et s'adresser aux enfants. Ce premier effort est encourageant. Mais combien nous souhaiterions que, sans délaisser son public cultivé et riche, regorgeant déjà de belles choses, M. Rouart se tournât enfin plus franchement vers le peuple et ses enfants tout aussi capables — souvent plus — de goûter la vraie beauté et d'en être « informé » et que l'on ne gratifie, hélas! que l'on n'inonde que de pieuses horreurs!

fr. Bertrand Mouthiez, O. P.

Avec la permission des Supérieurs.
Imprimatur : † Benjamin-Octavius, episc. Versalien.

Le Gérant : E. Aubin. Imp. E. Aubin et Fils. — Ligugé (Vienne).